

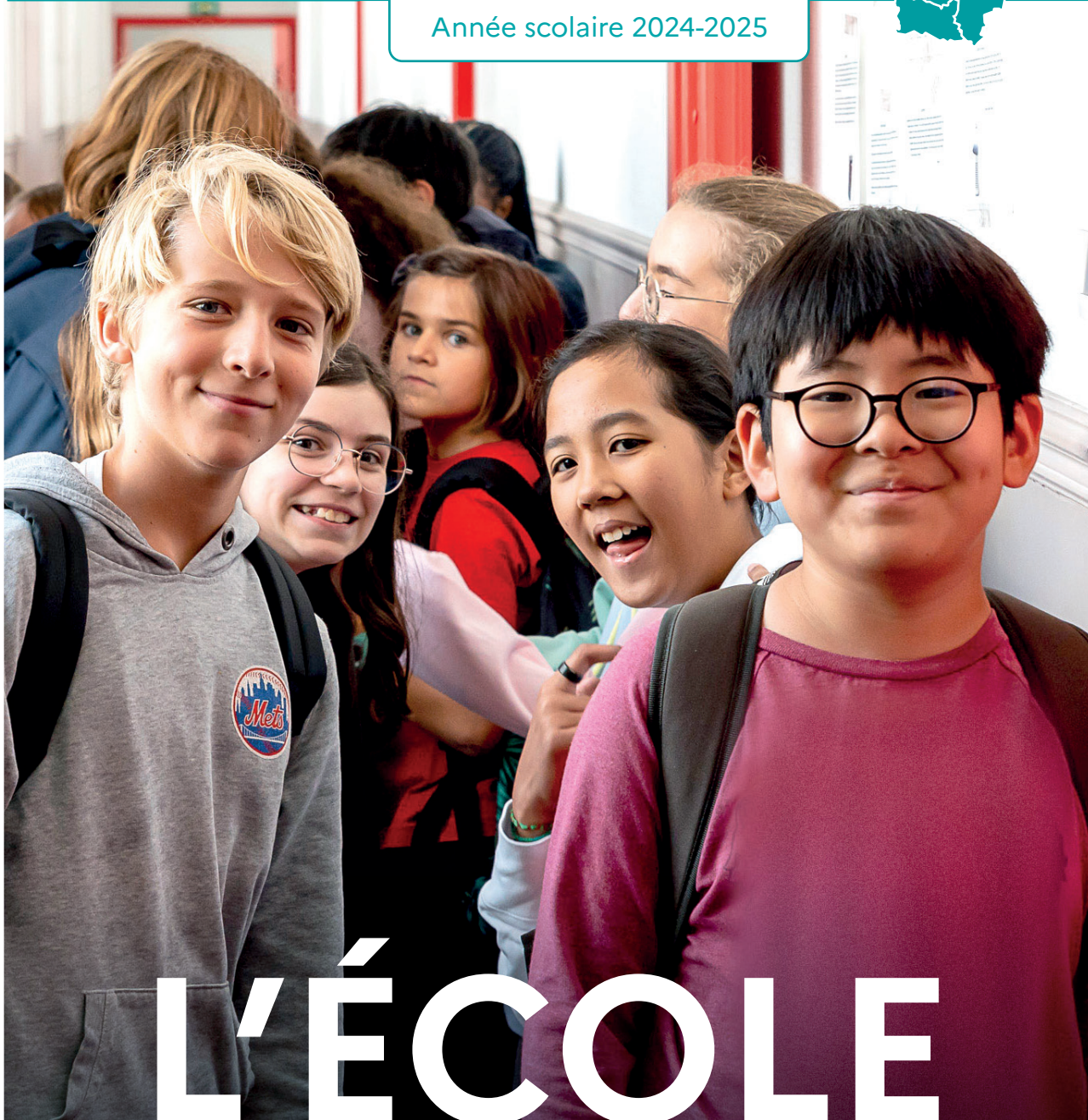


ACADÉMIE
D'AMIENS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

Année scolaire 2024-2025



L'ÉCOLE

change la vie

Sommaire

Les chiffres clés de l'académie d'Amiens	p. 4
Les feuilles de route 1 ^{er} degré et collège	p. 6

PARTIE 1

Des élèves qui réussissent

1	Renforcer le parcours des élèves à l'école primaire	p. 10
2	Mieux répondre aux besoins de chaque collégien pour le faire progresser	p. 12
	Infographie Évaluer les acquis des élèves tout au long de leur scolarité	p. 14
3	Consolider la continuité du parcours des lycéens vers le supérieur	p. 16
4	Développer la mixité sociale pour garantir l'égalité des chances	p. 17
5	Accompagner chaque lycéen professionnel dans ses choix d'avenir	p. 20
6	Assurer l'accessibilité de l'école pour tous	p. 22
	Infographie Inclusion scolaire dans l'académie : améliorer encore la prise en charge des élèves	p. 23
7	Garantir l'accès aux savoirs sur tous les territoires	p. 24
8	Soutenir et protéger pour un climat scolaire apaisé	p. 26
	Infographie La lutte contre le harcèlement, focus sur l'organisation de notre académie	p. 27
9	Favoriser la santé, le bien-être et l'épanouissement de chaque élève	p. 28
10	Encourager l'activité physique et sportive à l'école	p. 30
11	Garantir à tous l'accès à l'éducation artistique et culturelle	p. 32

PARTIE 2

Des femmes et des hommes qui **changent la vie**

- | | | |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 12 | Mieux reconnaître tous les métiers | p. 36 |
| | Infographie Le Pacte au service de la réussite des élèves | p. 37 |
| 13 | Renforcer la politique des ressources humaines | p. 38 |
| 14 | Former les professeurs en continu | p. 40 |
| 15 | Faire vivre les valeurs de la République | p. 42 |
| | Infographie L'égalité professionnelle femmes-hommes :
un enjeu majeur pour notre institution | p. 43 |
| 16 | Moderniser l'administration | p. 44 |

PARTIE 3

Des enjeux qui **définissent l'avenir**

- | | | |
|-----------|--------------------------------------------------------------------|-------|
| 17 | Développer les compétences numériques | p. 48 |
| 18 | Favoriser l'engagement et transmettre les valeurs de la République | p. 50 |
| 19 | Rapprocher l'École du monde du travail | p. 52 |
| 20 | Se mobiliser pour la transition écologique | p. 54 |
| 21 | Encourager la mobilité européenne et internationale | p. 56 |

ANNEXES

p. 58



Les chiffres clés dans l'académie

2024

Données prévisionnelles de rentrée 2024 ⁽¹⁾

1^{ER} ET 2ND DEGRÉS



ÉLÈVES

341 978

écoliers, collégiens et lycéens
scolarisés dans l'académie
d'Amiens (hors post bac)



ÉTABLISSEMENTS

2 148

écoles, collèges et lycées
relevant du public et du privé
sous contrat



ENSEIGNANTS

25 993

exercent dans le 1^{er} et le 2nd
degrés dans le public et le
privé sous contrat

LE 1^{ER} DEGRÉ



ÉCOLIERS

178 666

seront scolarisés
dans l'académie d'Amiens

- 3 280 écoliers attendus
par rapport à l'an dernier

- 25 283 depuis 2016



ÉCOLES

1 810

maternelles, élémentaires
et primaires



ENSEIGNANTS

12 038

du 1^{er} degré, soit 46 %
de nos professeurs

LE 2ND DEGRÉ



ÉLÈVES

97 724

collégiens

65 588

lycéens

(hors post bac)

- 1 263 collégiens et lycéens
attendus par rapport à l'an
dernier

- 4 081 depuis 2016



ÉTABLISSEMENTS

216

collèges

122

lycées



ENSEIGNANTS

13 955

du 2nd degré, soit 54 %
de nos professeurs

⁽¹⁾ Données prévisionnelles de rentrée 2024 : nombre d'élèves, écoles, collèges et lycées. Les chiffres mentionnés pour les professeurs relèvent du constat de l'année précédente. L'ensemble des données fournies s'entendent privé + public sous contrat.



DANS L' AISNE



ÉLÈVES

91 884

élèves scolarisés dans l'Aisne, dont

47 398 écoliers

26 451 collégiens

18 035 lycéens

- 1 306 écoliers

- 420 collégiens et lycéens

attendus par rapport à l'an dernier



ÉTABLISSEMENTS

582

écoles, collèges et lycées relevant du public et du privé sous contrat

475 écoles

70 collèges

37 lycées



ENSEIGNANTS

7 287

exercent dans l'Aisne :

3 389 enseignants 1^{er} degré

3 898 enseignants 2nd degré

DANS L'OISE



ÉLÈVES

156 249

élèves scolarisés dans l'Oise, dont

82 991 écoliers

44 262 collégiens

28 996 lycéens

- 1 107 écoliers

- 359 collégiens et lycéens

attendus par rapport à l'an dernier



ÉTABLISSEMENTS

958

écoles, collèges et lycées relevant du public et du privé sous contrat

834 écoles

79 collèges

45 lycées



ENSEIGNANTS

10 859

exercent dans l'Oise :

5 235 enseignants 1^{er} degré

5 624 enseignants 2nd degré

DANS LA SOMME



ÉLÈVES

93 845

élèves scolarisés dans la Somme, dont

48 277 écoliers

27 011 collégiens

18 557 lycéens

- 867 écoliers

- 484 collégiens et lycéens

attendus par rapport à l'an dernier



ÉTABLISSEMENTS

608

écoles, collèges et lycées relevant du public et du privé sous contrat

501 écoles

67 collèges

40 lycées



ENSEIGNANTS

7 847

exercent dans la Somme :

3 414 enseignants 1^{er} degré

4 433 enseignants 2nd degré



2 feuilles de route 1^{er} degré & collège

2024 - 2025

Sous l'impulsion du recteur et de la direction de la pédagogie, l'académie s'est dotée fin juin de deux nouvelles feuilles de route académiques. Concises et précises, ces feuilles de route ont pour vocation de **fournir à nos personnels les lignes prioritaires** de ce qui définit une **action commune et partagée en faveur de la réussite de tous les élèves**.

Construites autour de 3 objectifs, elles donnent à voir les **pratiques pédagogiques et professionnelles à privilégier** au sein de chaque école ou collège. Ces objectifs déterminent également la stratégie de pilotage pédagogique au niveau des circonscriptions, des bassins de formation et, au-delà, des DSDEN et du rectorat.

L'enjeu de cette impulsion académique est de permettre, par le biais d'une **réelle dynamique de travail collaboratif**, l'amélioration continue du niveau général des élèves depuis la petite section jusqu'à la terminale et de **lutter avec ambition et résolution contre les déterminismes**.



TROIS OBJECTIFS OPERATIONNELS PRIORITAIRES POUR L'ANNÉE 2024-2025 : NOS ENGAGEMENTS PARTAGÉS





FEUILLE DE ROUTE

PREMIER DEGRÉ



La feuille de route 1^{er} degré a été construite en s'appuyant sur les besoins du terrain : c'est en outillant nos écoles, en comprenant leurs problématiques et modes de fonctionnement que nous pourrons **les accompagner dans l'amélioration de leurs résultats** et, par-delà, **faire progresser tous les élèves**.

Chacun à son niveau, depuis les enseignants, les directeurs d'écoles, les personnels en circonscription, en DSDEN ou au rectorat, a un rôle à jouer dans cette grande œuvre collective concourant in fine au progrès des élèves.

4 niveaux d'actions pour une seule ambition : faire réussir tous les écoliers de notre académie.

LES PRIORITÉS

- **en français** : automatisation du code / vocabulaire et lexique / procédures de production d'écrits ;
- **en mathématiques** : faits numériques / procédures du calcul.

FEUILLE DE ROUTE

COLLÈGE



Également ancrée dans les réalités de terrain, la feuille de route définie pour les collèges s'articule autour de 3 axes de travail majeurs :

- un **travail collectif basé sur les résultats des élèves** et les recommandations issues des évaluations d'établissement ;
- un **renforcement et un approfondissement des apprentissages fondamentaux** ;
- une volonté d'emmener nos élèves vers **plus d'ambition pour une orientation réussie**.

Dans chaque collège et autour de chaque collège, la force du collectif sera orientée vers des points d'actions précis avec en ligne de mire, l'accompagnement des élèves durant leurs 4 années de scolarité.

3 leviers, plusieurs niveaux d'actions pour une seule ambition : faire progresser et réussir tous les collégiens de l'académie.

LES PRIORITÉS pour le collège, dans le prolongement des priorités pour le premier degré :

- **en français** : la compréhension de tous types de textes (littéraires, documentaires...) et la production d'écrits avec les outils de la langue (vocabulaire, orthographe, syntaxe) ;
- **en mathématiques** : l'acquisition des automatismes et la résolution de problèmes.





Partie 1

**Des élèves
qui réussissent**



1 Renforcer le parcours des élèves à l'école primaire

L'ESSENTIEL

- De nouvelles évaluations nationales en CE2 et CM2.
- Révision en cours de l'ensemble des programmes d'enseignement des cycles 1, 2 et 3, en vue d'une application à compter de la rentrée 2025.
- Refonte en cours du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Dans l'académie



ÉVALUER LE NIVEAU DES ÉLÈVES DU CP AU CM2 POUR CONSOLIDER L'ACTION PÉDAGOGIQUE DE CHACUN

C'est devenu un rituel bien rôdé : quelques jours après la rentrée scolaire, tous les élèves de CP et de CE1 passent des évaluations permettant de mesurer avec objectivité leurs acquis en français et mathématiques. **Étendues l'an dernier aux CM1, elles concerneront dès cette rentrée tous les niveaux de l'élémentaire, du CP au CM2.**

Ces évaluations fournissent aux équipes pédagogiques de précieux atouts pour identifier et répondre aux besoins de chaque élève.

Encouragée dans la feuille de route académique, l'analyse fine de ces résultats permettra de **bâtir des stratégies individuelles et collectives pour faire progresser durablement nos élèves.**

NOUVEAU

Des évaluations pour tous les niveaux de l'élémentaire

- 21 500 élèves de CP
- 22 400 élèves de CE1
- 22 400 élèves de CE2
- 22 900 élèves de CM1
- 23 600 élèves de CM2



RETOUR SUR

LES ÉVALUATIONS DE MI-CP : DES RÉSULTATS EN HAUSSE, AU PLUS PRÈS DES NIVEAUX NATIONAUX

Tous les ans, les élèves de cours préparatoire (CP) passent deux sessions d'évaluations nationales, dont une à la mi-année, en janvier. Ce point d'étape est devenu au fil des ans un outil efficace pour les enseignants : il leur fournit en effet **de nombreux repères pour identifier et préciser, à mi-parcours, les réussites des élèves, leurs difficultés, et les accompagner en fonction de leurs besoins.**

Résultats de janvier 2024 : de nettes améliorations sur toutes les compétences testées

Les résultats globaux enregistrés dans l'académie d'Amiens en janvier 2024 ont montré **des élèves de CP en réels progrès**, illustrant les effets des réformes engagées par le ministère depuis 2017 à l'école primaire, et la grande mobilisation des enseignants.

De plus, pour la première fois, les résultats académiques épousaient quasiment la courbe des résultats nationaux, **marquant ainsi la forte réduction de l'écart qui sépare habituellement l'académie d'Amiens de la moyenne des académies françaises.**

Ces résultats sont le fruit de la **forte mobilisation des enseignants pour faire progresser les élèves**, sous l'impulsion d'un pilotage académique et départemental. Des actions ciblées en lecture et calcul sont venues compléter les actions de formation déjà mises en œuvre afin d'accompagner plus finement les conseils des maîtres.

[Pour plus de détails sur ces résultats académiques, consulter le communiqué de presse du 28 mai 2024.](#)

FOCUS

SINGAPOUR : LA MÉTHODE D'APPRENTISSAGE DES MATHÉMATIQUES QUI PORTE SES FRUITS. FOCUS SUR L'ÉCOLE D'ÉPLESSIER, QUI LA PRATIQUE DEPUIS 10 ANS

À l'école d'Éplessier, dans la Somme, on pratique la méthode de Singapour depuis 10 ans déjà. Initiée par une première enseignante en 2014, cette méthode s'est ensuite étendue à tous les niveaux de l'élémentaire comptant une soixantaine d'élèves. Préconisée par le ministère de l'Éducation nationale, cette méthode permet d'**aborder les notions mathématiques en passant par la manipulation, la verbalisation, la représentation visuelle et l'abstraction.** Toutes les leçons commencent dans le réel, dans le quotidien de l'enfant.

Cette méthode nécessite, pour en optimiser les profits, d'être introduite dès les petites classes. On y développe alors chez les élèves, de manière douce et progressive, le goût de la manipulation, le sens des connexions et des structures... Et l'on pose ainsi les premières bases de la pensée algébrique.

À Eplessier, la réussite est d'ores et déjà actée comme en attestent les résultats des élèves aux évaluations nationales : sur certains items, les résultats peuvent dépasser de plus de 20 points les moyennes nationales (exemple au CM1 : +22,4 points en résolution de problèmes et +23,5 points en calcul).



2 Mieux répondre aux besoins de chaque collégien pour le faire progresser

L'ESSENTIEL

Mettre en œuvre le choc des savoirs au collège, avec :

- de **nouvelles évaluations nationales** en français et en mathématiques en 5^e et en 3^e proposées aux établissements volontaires ;
- **des groupes de besoins en français et en mathématiques** pour les élèves de 6^e et de 5^e ;
- **des heures supplémentaires de soutien** pour les collégiens en grande difficulté.

Dans l'académie



NOUVEAU

ANTICIPÉS ET TRAVAILLÉS DÈS LE MOIS DE JANVIER, LES GROUPES DE BESOINS EN 6^E ET 5^E MIS EN ŒUVRE SUR TOUT LE TERRITOIRE ACADÉMIQUE

La constitution de groupes de besoins en classes de 6^e et de 5^e fait partie des **mesures phares annoncées en décembre 2023 par le ministère dans le cadre du « Choc des savoirs »**.

Le rectorat a rapidement déployé une stratégie globale en mobilisant la direction de la pédagogie, les corps d'inspection et les DSDEN de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Ce travail préalable a permis d'**anticiper la mise en œuvre pédagogique de la réforme**, d'accompagner les collèges de l'académie et plus particulièrement les enseignants de français et de mathématiques.

Trois séminaires départementaux ont permis d'impulser la stratégie de pilotage pédagogique. En complément, un groupe de travail académique a identifié les problématiques professionnelles afin de produire des ressources pédagogiques et organisationnelles adaptées aux besoins des équipes. Des réunions de bassin, des webinaires à destination des chefs d'établissement et des enseignants ont complété l'accompagnement, en sus des temps d'échanges en établissement assurés par les corps d'inspection.

Après plusieurs mois de travail collectif intense, le temps de la mise en œuvre est désormais arrivé.

Dès cette rentrée 2024, l'ensemble des 217 collèges publics et privés de l'académie mettra ainsi en place les groupes de besoins en français et mathématiques. Tous les élèves suivront le même programme, mais, selon les besoins identifiés et les compétences à travailler, ils seront répartis en groupes pour faciliter les apprentissages et permettre à tous de progresser. Ils pourront également bénéficier de périodes en classe entière afin de maintenir la cohérence des progressions pédagogiques. Cette mise en œuvre se fera **sous des modalités propres à chaque collège** en fonction de critères divers (effectifs, nombre de divisions, contraintes logistiques ou d'emploi du temps).

NOUVEAU

Des évaluations pour tous les collégiens

- 24 000 élèves de 6^e
- 24 800 élèves de 5^e (facultatifs)
- 24 900 élèves de 4^e
- 24 100 élèves de 3^e (facultatifs)



AMBITION DNB : UN DISPOSITIF UNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS L'OBTENTION DE LEUR BREVET

Déployé depuis la rentrée scolaire 2022 dans l'académie, Ambition DNB a pour vocation d'accompagner certains collèges en éducation prioritaire à améliorer les résultats de leurs élèves au diplôme national du brevet en approfondissant la préparation aux épreuves.

La réussite au DNB passe par une préparation soutenue et un accompagnement fin des élèves. Ambition DNB vise ainsi deux publics :

- **les élèves**, pour leur permettre de mieux maîtriser les méthodes et de comprendre les attendus ;
- **les professeurs**, en leur fournissant des guides, conseils et bonnes pratiques à acquérir ou développer au sein de leurs classes et dans leur organisation annuelle en vue du brevet.

À la rentrée 2022, quatre collèges ont été accompagnés par la délégation académique à l'éducation prioritaire dans le cadre d'Ambition DNB. Trois d'entre eux ont alors enregistré, sur la session 2023 du DNB, d'importantes augmentations de leurs résultats au brevet :

- **collège César Franck à Amiens** : DNB 2023 : 92,3% (+24,6 pts) - DNB 2024 : 95,1% (+2,8 pts)
- **collège Montaigne à Saint-Quentin** : DNB 2023 : 78,1% (+ 9,1 pts) – DNB 2024 : 78,2% (+0,1 pt)
- **collège Rosa Parks à Amiens** : DNB 2023 : 71,3% (+ 9,1 pts) – DNB 2024 : 61,2%

À la rentrée scolaire 2023, Ambition DNB a été étendu à plusieurs autres collèges :

- **collège Henri Matisse à Bohain-en-Vermandois** : DNB 2024 : 83,3% (+ 5 pts)
- **collège Jean Rostand à Château-Thierry** : DNB 2024 : 72,8% (+ 2,1 pts)
- **collège Gabriel Havez à Creil** : DNB 2024 : 72,6% (+ 2,2 pts)

UN ACCUEIL ÉLARGI DE 8H A 18H DANS TOUS LES COLLÈGES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP / REP+)

L'an dernier, 7 collèges ont expérimenté l'accueil obligatoire des élèves de 8h jusqu'à 18h. Il s'agissait de **collèges REP et REP+ intégrés à des Cités éducatives** :

- Saint-Quentin, collèges Montaigne et Marthe Lefevre ;
- Soissons, collège Gérard Philipe ;
- Beauvais, collège Henri Beaumont ;
- Montataire, collège Anatole France ;
- Amiens, collèges César Franck et Arthur Rimbaud.

À compter de cette rentrée, l'ensemble des collèges de l'académie relevant de l'éducation prioritaire, soit 30 établissements de REP et 13 de REP+, mettront en œuvre cette mesure. Ils proposeront sur ces plages horaires **des activités variées : aide aux devoirs, éducation culturelle et artistique, éducation physique et sportive, sorties scolaires.**

Évaluer les acquis des élèves tout au long de leur scolarité

QUOI ?

Des évaluations nationales en français et en mathématiques

POURQUOI ?

Pour permettre aux enseignants de mieux répondre aux besoins des élèves

QUI ?

Tous les élèves, du CP à la 2^{de} ou à la 1^{re} année de CAP, soit 9 millions d'élèves

COMMENT ?

Sur un cahier d'exercices dans le 1^{er} degré et sur support numérique dans le 2^d degré

NOUVEAU

Des évaluations nationales pour les élèves de CE2 et CM2, ainsi qu'en 5^e et 3^e dans les collèges volontaires

RÉSULTATS

Un bilan individuel est partagé avec le professeur, l'élève et sa famille.

NOUVEAU

Envoi individuel à tous les professeurs, dès novembre, des résultats de leurs élèves, mais aussi de leur école, établissement, circonscription, département et académie

ACCOMPAGNEMENT

Les professeurs adaptent leur enseignement aux besoins des élèves.

DANS LE 1^{er} DEGRÉ

- Travail en petit groupe ou aide individualisée
- Pendant la classe ou en dehors (avec l'accord des parents)
- **Vacances apprenantes** pendant les vacances scolaires pour les élèves volontaires

AU COLLÈGE

- **Devoirs faits**, obligatoire en 6^e et pour les élèves volontaires de la 5^e à la 3^e
- **Accompagnement personnalisé** dans la classe en 4^e et en 3^e
- **Vacances apprenantes** pendant les vacances scolaires pour les élèves volontaires

NOUVEAU

- Enseignements de français et de mathématiques en groupes de besoins en 6^e et en 5^e
- **Heures de soutien** pour les collégiens les plus en difficulté (dans la limite de 2 heures hebdomadaires supplémentaires)





3 Consolider la continuité du parcours des lycéens vers le supérieur

L'ESSENTIEL

- **Fin des correctifs académiques au diplôme national du brevet (DNB)** depuis la session 2024.
- **Mise en place des premières classes préparatoires à la 2^{de} générale, technologique et professionnelle** à la rentrée 2024.
- **Projet d'évaluation au lycée**, gage de transparence des notes de contrôle continu du cycle terminal.
- **Accompagnement des lycéens dans leurs démarches sur Parcoursup.**

Dans l'académie



LA CLASSE PRÉPARATOIRE À LA CLASSE DE 2^{DE}

La prépa-2^{de} a vocation à **accueillir des élèves admis en 2^{de} générale et technologique ou professionnelle n'ayant pas obtenu le DNB** et ayant fait part de leur intérêt pour ce dispositif.

Elle a pour objectif d'aider les élèves, pendant une année scolaire non renouvelable, à **consolider leurs acquis**, en particulier les attendus du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle permet également de **confirmer l'orientation des élèves** et de **les préparer à la poursuite dans une classe de 2^{de}** sous statut scolaire, en prenant

appui sur les contenus de formation de 2^{de}. Afin de favoriser la confiance des élèves dans leur réussite au lycée et au baccalauréat, la prépa-2^{de} offre une occasion de mettre en place des projets innovants visant à les remobiliser, laissant une réelle liberté d'organisation aux équipes.

À la rentrée 2024, **une classe de prépa-2^{de} est mise en place dans au moins un lycée par département**. Dans l'académie d'Amiens, les lycées suivants sont ainsi concernés :

- lycée professionnel Julie Daubié à Laon ;
- lycée Jean Rostand à Chantilly ;
- lycée Jean-Baptiste Delambre à Amiens.

FOCUS

83,6 % DE RÉUSSITE AU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB) SANS CORRECTIF ACADÉMIQUE

Depuis la session 2022 du DNB, **l'académie d'Amiens a pris l'initiative de mettre fin aux correctifs académiques**, pratiqués traditionnellement par tous les rectorats, afin de redonner sa véritable valeur à ce diplôme marquant la fin des années collège et l'entrée au lycée.

À la demande du ministère, toutes les académies de France ont été invitées à faire de même à compter de la session 2024 du DNB.

Pour cette session, l'académie d'Amiens a enregistré un taux de réussite de 83,6 % : si cette moyenne est en baisse de - 2,3 points, on note cependant une diminution de l'écart avec le national, passant de - 3 à - 2 points.



4 Développer la mixité sociale pour garantir l'égalité des chances

L'ESSENTIEL

- **Depuis 2021, une politique volontariste** est menée pour renforcer la mixité sociale au collège et au lycée :
 - une mesure à portée générale réaffirme la priorité des élèves boursiers dans les dérogations à la sectorisation ;
 - des mesures ciblées contribuent à renforcer l'attractivité des établissements les moins favorisés et à améliorer l'accès des élèves boursiers aux établissements les plus favorisés.
- **Trois axes prioritaires** sont développés :
 - Garantir l'égalité des chances en développant la mixité sociale et scolaire ;
 - Agir sur l'affectation des élèves en collège et lycée ;
 - Enrichir l'offre de formation des établissements les moins favorisés.

Dans l'académie



DÉPLOIEMENT DES SECTIONS INTERNATIONALES SUR LE TERRITOIRE : 5 OUVERTURES EN SEULEMENT 3 ANS

Programmes bilingues et biculturels, les sections internationales peuvent exister en école élémentaire, au collège ou au lycée. Depuis la rentrée 2022, **l'académie a engagé une véritable politique de développement de ces formations afin qu'elles soient accessibles au plus grand nombre**, prioritairement à des publics relevant de l'éducation prioritaire.

L'académie en dénombre désormais sept sur l'ensemble de son territoire : six en langue anglaise, une en allemand. Cinq d'entre elles ont été ouvertes en seulement trois ans, qui viennent s'ajouter aux sections internationales « historiques » des lycées Robert de Luzarches à Amiens et Jean Rostand à Chantilly.

- **2022 - 2023** : collèges César Franck et Arthur Rimbaud à Amiens (américain) ; collège Gabriel Hanotaux à Saint-Quentin (anglais) ; collège Les Bourgognes à Chantilly (anglais).
- **2023 - 2024** : collège George Sand à Beauvais (américain).
- **2024-2025** : collège François 1er à Villers-Cotterêts (allemand).

DEUX NOUVELLES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS À LA RENTRÉE 2024

Deux nouvelles classes à horaires aménagés (CHA) ouvrent en cette rentrée 2024. **Le collège Pierre-et-Marie Curie d'Albert accueillera une classe à horaires aménagés cinéma**, unique dans l'académie d'Amiens, tandis qu'une **CHA théâtre sera créée au collège Jean-Baptiste Pellerin de Beauvais**.

Les CHA permettent aux élèves de **concilier le suivi du programme scolaire et la pratique renforcée de la musique, de la danse, du cinéma, du théâtre, du cirque ou encore des arts plastiques**. Ces dispositifs sont construits en partenariat avec des institutions culturelles et s'appuient sur une équipe motivée et volontaire constituée autour d'un projet pédagogique global.

Avec ses 2 ouvertures, l'académie d'Amiens comptera désormais 23 classes à horaires aménagés.

Voir la liste en annexe 1.



PRATIQUER QUOTIDIENNEMENT UNE LANGUE VIVANTE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE : 26 ÉCOLES EN « IMMERSION »

Dans le premier degré, l'académie compte 26 écoles qui proposent à leurs élèves **une immersion en langue vivante, essentiellement en anglais ou en allemand**. Certains cours (mathématiques, arts, EPS, musique, littérature, sciences, etc.) y sont ainsi **dispensés en langue étrangère, tout au long de l'année**.

[Voir la liste en annexe 2.](#)

6 LYCÉES ENGAGÉS AVEC SCIENCES PO PARIS POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Il existe dans l'académie six conventions éducation prioritaire (CEP) signées avec Sciences Po. Elles permettent aux élèves de 1^{re} et de terminale engagés dans la démarche de bénéficier de **2 heures d'ateliers hebdomadaires pour se préparer aux épreuves d'admission** de la prestigieuse école de la rue Saint-Guillaume et, plus largement, à l'accès à un cursus d'études dans l'enseignement supérieur.

Accompagnés par des enseignants de leur lycée, ces élèves travaillent plus particulièrement trois compétences : expressives (écriture, lecture, expression orale et anglais), méthodologiques (questionnement, recherche documentaire, analyse et synthèse) et socio-comportementales (écoute, autonomie, persévérance, travail en équipe).

En près de 15 ans, ce programme a déjà permis à de nombreux lycéens picards d'intégrer Sciences Po :

- lycée Gay Lussac à Chauny (ouverture en 2022) : 1 élève reçu en 2023 ;
- lycée de l'Authie à Doullens (ouverture en 2022) : 1 élève reçu en 2023 ;
- lycée Léonard de Vinci à Soissons : 1 admis depuis 2021 et 2 élèves reçus en 2023 ;
- lycée Jean Racine à Montdidier : 1 admis depuis 2021 ;
- lycée Jules Uhry à Creil : 25 admis depuis 2014, dont 4 reçus en 2023 ;
- lycée André Malraux à Montataire : 28 admis depuis 2012, dont 6 reçus en 2023.

L'AN DERNIER, DES VACANCES STUDIEUSES POUR PRÈS DE 12 000 ÉLÈVES

En 2023-2024, plusieurs milliers d'élèves de l'académie ont bénéficié des Vacances apprenantes durant les congés d'hiver et de printemps : 1 800 dans le cadre de L'École ouverte, 4 300 à l'occasion de Stages de réussite.

Pour la période estivale, nombreux sont les enseignants qui se sont une fois de plus mobilisés pour accompagner les élèves début juillet ou fin août.

- 69 projets d'École ouverte ont ainsi profité à 2 500 élèves de l'académie.
- Près de 3 400 élèves ont bénéficié de Stages de réussite.

70% des opérations de vacances apprenantes

NOUVEAU

DES TENUES COMMUNES EXPÉRIMENTÉES DANS 3 ÉCOLES ET 1 LYCÉE

Annoncée en fin d'année 2023 par le ministère, l'expérimentation d'une tenue unique débute dès cette rentrée dans trois écoles et un lycée de notre académie. **Il s'agit des écoles primaires Metz et Amédée Ozenfant-Patriotes de Saint-Quentin, de l'école Jean Rostand de Pont-Sainte-Maxence et du lycée professionnel Robert Desnos à Crépy-en-Valois.**

Cette expérimentation vise notamment à **améliorer le climat scolaire, à lutter contre les inégalités et à créer un sentiment d'appartenance** et de fierté partagé par l'ensemble de la communauté scolaire.

Le financement, pris en charge à 50% par l'Etat et à 50% par les collectivités concernées (communes pour les écoles, conseil régional des Hauts-de-France pour le LP), permettra de fournir gratuitement ces tenues aux familles et élèves.



MICRO-COLLÈGE

de l'académie d'Amiens

sont réalisées en éducation prioritaire et 10% en Territoire Éducatif Rural.

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE : L'ACADÉMIE OUVRE UN TROISIÈME MICRO-COLLÈGE (BEAUVAIS)

Les micro-collèges et micro-lycées sont des structures de retour à l'école (SRE) qui accueillent **des élèves aux itinéraires complexes et en rupture de scolarité**. Elles sont adaptées à la prise en charge d'élèves déscolarisés, sans solutions, souhaitant **reprendre des études secondaires au collège ou au lycée** dans les filières générale, technologique ou professionnelle.

Pionnière dans le développement de ces structures en France, l'académie d'Amiens comptera, à partir de cette rentrée et grâce à l'ouverture d'un nouveau site à Beauvais, 3 micro-collèges et 3 micro-lycées, couvrant ainsi intégralement son territoire.

Ces établissements dédiés à la lutte contre le décrochage scolaire ont permis, depuis 2013, de **rescolariser pas moins de 240 collégiens et 1 500 lycéens** :

- Micro-lycée d'Amiens - Lycée Delambre : 981 élèves rescolarisés depuis 2013
- Micro-lycée de Creil - Lycée Jules Uhry : 284 élèves rescolarisés depuis 2015
- Micro-lycée de Saint-Quentin - Lycée Jean Bouin : 176 élèves rescolarisés depuis 2017
- Micro-collège de La Fère - collège Marie-de-Luxembourg : 136 élèves rescolarisés depuis 2019
- Micro-collège d'Amiens - collège Guy Mareschal : 114 élèves rescolarisés depuis 2021

NOUVEAU

- **Micro-collège de Beauvais - collège Jean-Baptiste Pellerin : 15 élèves accueillis, ouverture en septembre 2024.**

SAVE THE DATE

LE MICRO-LYCÉE D'AMIENS FÊTE SES 10 ANS : RDV LE 26 SEPTEMBRE !

Rendez-vous le 26 septembre 2024 au lycée Delambre **pour célébrer avec les élèves, anciens élèves, professeurs, encadrants et partenaires les 10 ans du micro-lycée d'Amiens**. Première structure de retour à l'école créée dans l'académie en 2013-2014, le micro-lycée permet tous les ans à une centaine d'élèves de retrouver confiance dans l'école et de valider un parcours diplômant.





5 Accompagner chaque lycéen professionnel dans ses choix d'avenir

L'ESSENTIEL

- La réforme des lycées professionnels poursuit son déploiement à la rentrée scolaire 2024, avec notamment une **nouvelle organisation du cycle de formation au baccalauréat professionnel**.
- Elle confirme la place importante du lycée professionnel, voie d'avenir et d'excellence pour les jeunes, en visant les objectifs suivants : **attractivité, parcours choisis, lutte contre le décrochage scolaire, réussite dans la poursuite d'études et l'insertion professionnelle**.

Dans l'académie



SUSCITER L'AMBITION SCOLAIRE GRÂCE AUX CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Les Cordées de la réussite ont pour objectif de **lutter contre les déterminismes sociaux-culturels pouvant freiner l'accès aux formations de l'enseignement supérieur et aux filières d'excellence**. Elles mobilisent collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, qui travaillent en réseau pour susciter l'ambition scolaire auprès des élèves.

Par ailleurs, l'Université Picardie Jules Verne a réorganisé ses cordées pour n'en proposer qu'une seule, « L'Université, j'irai ! », composée de 7 itinéraires pédagogiques : Collèges, Santé, Lettres, Économie et éducation financière, SVT, Réussir son parcours à l'IUT d'Amiens, BUT Carrières juridiques à l'IUT Laon.

NOUVEAU

À la rentrée 2024, l'académie d'Amiens compte **29 Cordées de la réussite, dont 5 nouvelles** :

- LP Jean Monnet - La Fère (02) : Prendre soin de soi et des autres pour mieux réussir
- LP Les Jacobins - Beauvais (60) : Métiers du soin et des services à la personne
- LPO Charles de Gaulle - Compiègne (60) : Food and Travel ambitions
- LPO Charles de Gaulle - Compiègne (60) : Why MCO ? Les managers de demain
- IFSI IFAS Lucien Floury - Clermont (60) : Devenir infirmier ou aide-soignant, le bon parcours.



FOCUS

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR UNE VÉRITABLE AMBITION DANS LES LYCÉES PROFESSIONNELS

Afin d'accompagner la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle annoncée en 2023 par le ministère, l'académie a fait le choix d'**augmenter les moyens dédiés aux lycées professionnels**. Ainsi, en prévision de cette rentrée 2024, 9,5 ETP (équivalents temps plein) ont été créés, auxquels se sont ajoutées les ouvertures nécessaires à la suite de l'affectation des élèves après la troisième, **soit 11,44 ETP**, essentiellement dans l'Oise. Ces ETP permettront de poursuivre la transformation de la carte de formations.

UNE CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES QUI ÉVOLUE POUR CORRESPONDRE AUX BESOINS EN EMPLOIS DU SECTEUR

Depuis l'instruction interministérielle de juillet 2023, la formation professionnelle se voit confier **de nouvelles ambitions afin de rapprocher le monde de la formation et les besoins des territoires**.

Notre région est un exemple emblématique de la réindustrialisation du pays, concentrant de nombreux projets autour des véhicules électriques, avec l'implantation de gigafactories et la future construction de 2 EPR. Le territoire sera également bientôt profondément transformé par le Canal Seine Nord Europe comme par les bouleversements liés aux transitions écologiques.

Autant d'opportunités pour les jeunes des Hauts-de-France de se former à des métiers qui leur garantiront insertion professionnelle et sociale auxquelles notre institution doit répondre.

Notre Région doit également se préparer à prendre en charge un vieillissement de la population, des besoins croissants pour la garde des enfants et l'accompagnement des familles dans un contexte de retour à l'emploi d'ampleur. Ce renouveau économique devra anticiper les besoins et opportunités dans de nombreux domaines connexes.

L'académie d'Amiens bénéficiera ainsi, en cette rentrée 2024, de **22 mesures d'ouvertures ou d'augmentation de capacité de formation dans les domaines de l'industrie, du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration et des services à la personne** afin de s'inscrire dans ces défis régionaux et nationaux.

Ce travail d'accompagnement des territoires se poursuivra sur les 3 prochaines années visant à garantir aux jeunes des Hauts-de-France la meilleure formation à ces métiers d'avenir tout en veillant au respect de leurs aspirations personnelles et familiales.



6 Assurer l'accessibilité de l'école pour tous

L'ESSENTIEL

- **Plus de 490 000 élèves en situation de handicap scolarisés** en milieu ordinaire à la rentrée 2024.
- **Plus de 132 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).**
- **Plus de 308 568 livrets de parcours inclusif (LPI)** ouverts pour les aménagements et adaptations scolaires.
- **100 pôles d'appui à la scolarité (PAS)** déployés dans quatre départements préfigurateurs.
- **Près de 11 000 unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)** ouvertes dans les 1^{er} et 2^d degrés.

Dans l'académie



NOUVEAU

L'AISNE EXPÉRIMENTE LES PÔLES D'APPUI À LA SCOLARITÉ (PAS)

En avril 2023, le gouvernement s'est engagé à « construire des solutions dans chaque aspect de la vie quotidienne : école, emploi, déplacement, accès à la santé, logement, loisirs, accompagnement dans tous les lieux de vie » pour les personnes en situation de handicap. C'est dans ce contexte que le département de l'Aisne s'est **porté volontaire pour faire partie des 4 départements préfigurateurs des pôles d'appui à la scolarité (PAS)**, avec la Côte-d'Or, l'Eure-et-Loir et le Var.

À compter de la rentrée scolaire 2024, l'Aisne déploiera ainsi sur son territoire des Pôles d'appui à la scolarité (PAS), un **nouveau dispositif d'accompagnement dédié aux élèves en grande difficulté**. Les PAS seront constitués d'une équipe pluridisciplinaire, dont les membres sont issus tant de l'Éducation nationale que du domaine médico-social (orthophonistes, éducateurs spécialisés, AESH), autour d'un coordonnateur.

Le Pôle d'appui à la scolarité pourra proposer aux familles tout type d'accompagnement approprié aux difficultés identifiées (appui

pédagogique, aide humaine, matériel adapté, intervention d'un professionnel du pôle médico-social).

Ce nouveau dispositif permettra **d'apporter une réponse rapide et de proximité**, avant toute saisine de la MDPH (maison départementale pour les personnes handicapées), avec pour objectif de **réduire les délais de prise en charge et de diminuer le nombre d'élèves entrant dans le champ du handicap**.

NOUVEAU

AESH : ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES PENDANT LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

Dès cette rentrée, afin de garantir la continuité de l'accompagnement, les AESH qui le souhaitent pourront se voir proposer un avenant à leur contrat afin d'**accompagner si besoin les élèves en situation de handicap sur le temps de la pause méridienne**.

Inclusion scolaire dans l'académie : améliorer encore la prise en charge des élèves

22 400 élèves à besoins éducatifs particuliers



17 400
élèves en situation
de handicap **scolarisés**
en milieu ordinaire

3 000
élèves en situation
de handicap **scolarisés**
dans les établissements
médicaux-sociaux

2 000
élèves avec troubles
du neuro-développement
(TDN) bénéficiant d'un **Plan
d'accompagnement
personnalisé (PAP)**

4 400 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

L'ÉCOLE INCLUSIVE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

- Presque **deux fois plus d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire qu'il y a 10 ans** (9 900 en 2015, 17 400 en 2024)
- Près de **800 ETP (équivalents temps plein) d'AESH créés depuis 2020**, dont 150 cette année
- **Plus de la moitié de nos AESH (56%) en CDI** (soit 2 500 personnes), après une première phase de CDIsation initiée en 2022-2023
- **Amélioration de leurs conditions d'exercice (temps méridien, journée de fractionnement)**
- **Simplification de leur gestion** (création d'un service académique de gestion des AESH)

650 structures assurant la prise en charge

423
unités localisées
pour l'inclusion scolaire
(ULIS) dont 7 ULIS créées
cette année en collège
(2 dans l'Oise
et 5 dans la Somme)
et 3 ULIS créées en lycées
professionnels
(une dans chaque
département)

216
pôles inclusifs
d'accompagnement localisés
(PIAL)

17
dispositifs TND (troubles
du neuro-développement)
dont 3 ouverts cette année
(voir liste en annexe 3)

10
équipes mobiles médico-sociales d'appui à la scolarité (EMAS) dans l'académie :
4 dans la Somme, 3 dans l'Oise, 3 dans l'Aisne.

La mission principale des EMAS est de permettre d'éviter les ruptures de parcours des élèves en renforçant les dispositifs de l'École inclusive au travers d'interventions de professionnels pour des élèves en situation d'handicap ou en amont d'une notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).



7 Garantir l'accès aux savoirs sur tous les territoires

L'ESSENTIEL

L'École est un vecteur essentiel de lutte contre les inégalités sociales, géographiques et culturelles qui freinent la réussite des élèves. Elle doit garantir les mêmes droits à l'accès aux savoirs à chaque élève dans les territoires ruraux comme urbains.

- **22 300 nouvelles places d'internat d'excellence** ouvertes dans les territoires ruraux.
- **201 territoires éducatifs ruraux (TER)** mis en œuvre.
- **211 cités éducatives** renouvelées et généralisées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Dans l'académie



NOUVEAU

13 TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX (TER) AU SERVICE DE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE



À partir de la rentrée scolaire 2024, 13 Territoires éducatifs ruraux seront déployés sur l'académie au bénéfice de plus de 14 000 élèves et collégiens. Sept nouveaux TER viennent ainsi compléter les six territoires préfigurateurs :

TER de l'Aisne :

- Saint-Michel (depuis 2021)
- Rozoy-sur-Serre (depuis 2021)
- Bohain-en-Vermandois (nouveau 2024)
- Guise/Wassigny (nouveau 2024)

TER de l'Oise :

- Formerie (depuis 2021)
- Grandvilliers (depuis 2021)
- Marseille-en-B Beauvaisis (nouveau 2024)
- Guiscard (nouveau 2024)
- Lassigny (nouveau 2024)

TER de la Somme :

- Beaucamps-le-Vieux (depuis 2021)
- Rosières-en-Santerre (depuis 2021)
- Chaulnes (nouveau 2024)
- Crecy-en-Ponthieu/Nouvion (nouveau 2024)

Les TER ont pour objectif de faire de l'École, au cœur des zones rurales éloignées, **un point d'ancrage pour favoriser réussite, ambition, mobilité et attractivité**. Il s'agit, sur un territoire donné, de **développer des alliances éducatives entre tous les partenaires du territoire** qui œuvrent sur les thématiques en lien avec la jeunesse (collectivités, familles, associations, services de l'État ou acteurs culturels, sportifs...).

Les TER permettent de répondre aux besoins spécifiques de ces secteurs géographiques en renforçant les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

**NOUVEAU****LABELLISATION DE 10 NOUVEAUX INTERNATS D'EXCELLENCE EN SECTEURS RURAUX**

Dans le cadre du **plan France ruralités**, dix nouveaux internats ont été récemment labellisés « **Internats d'excellence France-ruralité** », portant à 23 le nombre d'internats d'excellence (IEX) que compte désormais l'académie. **Les nouveaux labellisés sont les suivants :**

Dans l'Aisne :

- La Ferté Milon, lycée professionnel Château-Potel ;
- Hirson, cité scolaire Joliot-Curie ;
- Soissons, lycée polyvalent Léonard de Vinci.
- Guise, lycée professionnel Françoise Dolto.

Dans l'Oise :

- Compiègne, lycée polyvalent Mireille Grenet ;
- Crèvecœur-le-Grand, EREA (Établissement régional d'enseignement adapté) Joséphine Baker ;
- Crépy-en-Valois, lycée professionnel Robert Desnos ;

Dans la Somme :

- Doullens, lycée polyvalent de l'Authie ;
- Ham, lycée professionnel Jean-Charles Athanase Peltier ;
- Rue, cité scolaire du Marquenterre.

Trois d'entre eux bénéficieront de travaux cofinancés à 50% par l'État et à 50% par la collectivité : le lycée Léonard de Vinci (Soissons), le lycée professionnel Robert Desnos (Crépy-en-Valois) et le lycée de l'Authie (Doullens).

Les internats d'excellence, puissants leviers d'égalité des chances, proposent aux élèves un accompagnement pédagogique personnalisé, soutiennent leur ambition et contribuent à leur ouverture sur le monde à travers notamment des activités sportives et culturelles. Les internats d'excellence s'adressent en priorité aux élèves ne bénéficiant pas de toutes les conditions favorables aux apprentissages au sein de leur domicile mais également aux élèves éloignés de la formation souhaitée.

**LES CITÉS ÉDUCATIVES POUR ACCOMPAGNER LES QUARTIERS URBAINS PRIORITAIRES**

Les Cités éducatives ont pour objectif de renforcer l'encadrement des enfants et des jeunes dans une zone géographique spécifique, **en réunissant tous les acteurs impliqués dans les activités scolaires et extrascolaires de l'enfant** (services de l'État, collectivités locales, associations, habitants, etc.).

Ces Cités sont centrées autour d'un collège situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Elles visent trois principaux objectifs : **renforcer le rôle de l'École, favoriser la continuité éducative et élargir les opportunités offertes aux jeunes.**

Dans l'Aisne :

- Saint-Quentin
Quartiers Europe et Hanotaux
collèges Montaigne (REP+) et Hanotaux (REP)
- Soissons
Quartiers de Presles et Saint-Crépin
collèges Gérard Philipe (REP+) et Lamartine
- Laon
Quartier Champagne
collèges Charlemagne (REP+) et Jean Mermoz

Dans l'Oise :

- Creil
Quartiers des Hauts-de-Creil
collèges Gabriel Havez (REP+) et Jean-Jacques Rousseau (REP)
- Montataire
Quartier des Martinets
collège Anatole France (REP+)
- Beauvais
Quartiers ZUP Argentine
collèges Henri Beaumont (REP+)
- Compiègne
Quartiers Clos des Roses et Vivier-Corax
collège André Malraux (REP+)

Dans la Somme :

- Amiens
Quartiers Amiens Nord et Étouvie
collèges César Franck (REP+), Arthur Rimbaud (REP+) et Rosa Parks (REP+)



8 Soutenir et protéger pour un climat scolaire apaisé

L'ESSENTIEL

- Pour que l'École soit un sanctuaire républicain, un soutien et une protection doivent être apportés aux élèves et aux personnels face à toutes les formes de violence. **Le plan ministériel d'avril 2024** détaille les mesures destinées à améliorer la sécurité, le climat scolaire et le bien-être dans les établissements.
- Face aux dérives numériques en milieu scolaire, des mesures sont expérimentées à la rentrée 2024, comme **la pause numérique**.

Dans l'académie



FAIRE DE L'ÉCOLE UN SANCTUAIRE RÉPUBLICAIN : SÉCURISER L'ENCEINTE SCOLAIRE

Parmi les mesures ministérielles déployées l'an dernier, les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), obligatoires dans chaque école et établissement, organisent la réponse face aux risques majeurs (naturels ou industriels) ou aux menaces. Pour cela, les personnels des équipes mobiles de sécurité agissent en appui des écoles, collèges et lycées.

Les liens avec les partenaires territoriaux ont été renforcés pour adapter les mesures aux besoins locaux. Des crédits supplémentaires pour le financement des travaux de sécurisation ont été alloués à plusieurs établissements identifiés par les services départementaux et académiques.

NOUVEAU

4 COLLÈGES EXPÉRIMENTERONT LA « PAUSE NUMÉRIQUE »

Le collège est une période charnière durant laquelle les élèves découvrent les outils numériques et peuvent être exposés à divers risques de violence. La « pause numérique » a pour objectif de **proposer des solutions afin d'écartier les téléphones portables tout au long de la journée**. Quatre collèges de l'académie se sont engagés à expérimenter cette pause numérique cette année :

- collège les Frères-le-Nain, Laon ;
- collège Ph. Lebesgue, Marseille-en-Beauvaisis ;
- collège Maréchal Leclerc de Hauteclouque, Beaucamps-le-Vieux ;
- collège Arthur Rimbaud, Amiens.

Les premières expérimentations débuteront à compter du mois d'octobre.

FOCUS

LES ÉQUIPES MOBILES DE SÉCURITÉ (EMS) : UNE VÉRITABLE FORCE SUR LE TERRAIN

L'académie d'Amiens dispose d'une équipe mobile de sécurité (EMS) directement rattachée au pôle Sécurité et gestion de crise du rectorat. Ce **dispositif de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire** compte 21 membres répartis dans les trois départements de notre territoire.

L'EMS a pour missions de **soutenir et conseiller les équipes de direction des écoles, collèges et lycées** en matière de **prévention des violences scolaires et de gestion de crise**. Elle participe à l'élaboration des diagnostics de sécurité et assure la formation du personnel de l'Éducation nationale à la gestion de crise et à la sécurité. Enfin, elle intervient en milieu scolaire et assure des missions de sécurisation.

La lutte contre le harcèlement, focus sur l'organisation de notre académie



DES PERSONNES DÉDIÉES AU TRAITEMENT DES DOSSIERS ET À LA PRÉVENTION

3

responsables
académiques
à temps plein

3

responsables
départementaux
à temps plein

36

formateurs
académiques

DES FORMATIONS POUR LES ÉQUIPES RESSOURCES DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- au déploiement du programme **pHARe** de lutte contre le harcèlement
- à la méthode de la préoccupation partagée (MPP)
- à la gestion des cas complexes
- + formation des élèves ambassadeurs à la lutte contre le harcèlement

PHARE DÉPLOYÉ DANS TOUTE L'ACADÉMIE

pHARe

100 %

des écoles engagées

100 %

des collèges engagés

100 %

des lycées engagés

→ **UN PROTOCOLE NATIONAL** de prise en charge des situations de harcèlement

→ **DES SANCTIONS SYSTÉMATIQUES POUR LES SITUATIONS LES PLUS GRAVES**

- Possibilité de changement d'école d'un enfant lorsque son comportement intentionnel et répété fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école
- Dans le 2^d degré, extension de la procédure disciplinaire aux cas dans lesquels des élèves commettent des actes de harcèlement à l'encontre d'élèves situés dans un autre établissement

→ **L'AMÉLIORATION DES OUTILS DE SUIVI ET DE TRAITEMENT**

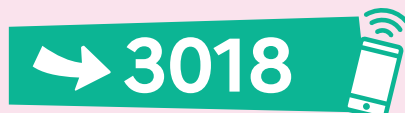
des équipes nationales, académiques et départementales

→ **UN PLAN INÉDIT DE FORMATION** avec pour objectif 100 % des personnels formés d'ici 2027

→ **UN NUMÉRO UNIQUE** pour signaler les situations de harcèlement et de cyberharcèlement :

**Plateforme nationale pour
les victimes de harcèlement :**

Service et appel gratuits





9 Favoriser la santé, le bien-être et l'épanouissement de chaque élève

L'ESSENTIEL

L'École doit favoriser le bien-être physique, mental et social de tous les élèves en :

- construisant un **environnement protecteur** ;
- favorisant la mise en œuvre d'**habitudes favorables à la santé** ;
- renforçant le **pouvoir d'agir des élèves sur leur santé** ;
- mobilisant l'ensemble de la communauté éducative autour de la **question de la santé mentale** ;
- développant les **compétences psychosociales** des élèves.

Dans l'académie



L'ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ : UN ENGAGEMENT POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

L'École Promotrice de Santé (EPSa) est une mission centrale de l'école, impliquant l'ensemble de la communauté éducative du 1^{er} et 2nd degrés et les partenaires de l'école. Elle a pour objectif **l'éducation à la santé, la prévention des conduites à risques et la protection de la santé** afin de **favoriser les conditions propices à la réussite scolaire**.

Les jeunes scolarisés passent plus de 40% de leur temps d'éveil dans un établissement scolaire, ce qui offre une opportunité pour **former les jeunes générations aux grands enjeux**

contemporains concernant la santé physique mentale, sociale et environnementale. L'EPSa porte plus particulièrement le déploiement des compétences psychosociales, l'éducation à la sexualité, l'éducation à l'alimentation, la lutte contre la sédentarité et la formation au secourisme.



LANCEMENT D'UN PLAN SANTÉ MENTALE AU NIVEAU ACADÉMIQUE

Face à la dégradation de la santé mentale des enfants et des jeunes observée ces dernières années, le bien-être et la santé des élèves ont été érigés en priorités nationales. La région des Hauts-de-France est particulièrement touchée avec notamment une augmentation du nombre de passages aux urgences pour troubles anxieux chez les jeunes. Dans notre académie, les prises en charge des élèves sont en nette augmentation dans les écoles, collèges et lycées.

Or, une santé mentale altérée peut conduire à adopter des conduites à risque voire à prendre des décisions dramatiques qu'il convient **d'aider à prévenir pour éviter toute rupture dans le parcours de vie du jeune.**

En complément d'actions qui s'inscrivent dans la promotion de la santé via une **approche positive et préventive** et par le **développement des compétences psychosociales**, l'académie d'Amiens a souhaité, dès l'an dernier, renforcer les mesures en faveur de la santé mentale des élèves. Un plan « santé mentale » a ainsi vu le jour :

- En 2023-2024, **deux webinaires ont été organisés** : « Comprendre la santé mentale et ses influences » et « La transition et la vulnérabilité psychologique des adolescents » ;
- **19 formateurs académiques santé mentale ont été formés.** Des formations aux personnels à la santé mentale des adolescents ont débuté, elles se poursuivront en 2024-2025 (équipes ressources pHARe, personnels de vie scolaire, de direction, enseignants...) pour impacter l'ensemble des collèges de l'académie ;
- **un parcours de santé mentale** « du repérage à la prise en charge de l'élève » se déploie dans tous les collèges et lycées ;
- **le programme Papageno est mis en place dans les 3 départements** : ce programme de postvention permet de réduire le risque de contagion suicidaire lorsque celui-ci survient au sein du milieu ;
- un comité technique santé mentale **associant nos partenaires** sera instauré dès la rentrée scolaire.



10 Encourager l'activité physique et sportive à l'école

L'ESSENTIEL

Après une année 2023-2024 fortement colorée par la préparation et l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, l'École doit désormais faire vivre l'héritage de ces Jeux et en profiter pour :

- réaffirmer la place de l'éducation physique et sportive (EPS) au sein du parcours de l'élève ;
- pérenniser les dispositifs de renforcement de la pratique physique et sportive ;
- installer le nouveau dispositif sport-études.

Dans l'académie



PÉRENNISER LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE L'EPS

30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ)

Généralisées pour la deuxième année, les 30 minutes d'APQ bénéficient à tous les élèves des écoles élémentaires. En complément de l'EPS, elles visent à **lutter contre l'inactivité croissante des enfants** et à rendre les élèves **plus concentrés en classe**.

Un kit de matériel pédagogique envoyé dans chaque école élémentaire, de nombreuses ressources téléchargeables sur Éduscol et des journées de formation académique viennent renforcer l'accompagnement de la mesure et faciliter sa mise en oeuvre.

Deux heures de sport en plus au collège en éducation prioritaire

Expérimentées dans une vingtaine de collèges de l'académie depuis 2022-2023, les 2 heures supplémentaires de sport par semaine proposées aux collégiens les plus éloignés de toute pratique sportive pourront se déployer dans les collèges de l'éducation prioritaire à la rentrée 2024. En dehors de l'EPS, ce dispositif **s'appuie sur des partenaires sportifs** pour proposer une offre différente et ludique dans le cadre de l'accueil élargi de 8 h à 18 h dans les collèges de l'éducation prioritaire.

MA CLASSE AUX JEUX : PRÈS DE 8 300 BILLETS DISTRIBUÉS AUX ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES POUR ASSISTER AUX JEUX PARALYMPIQUES

150 écoles et établissements de l'académie ont bénéficié de la billetterie Ma Classe aux Jeux, réservée aux publics scolaires dans le cadre de Paris 2024.

Entre le 2 et le 8 septembre, près de 8 300 écoliers, collégiens et lycéens assisteront donc avec leurs professeurs à des épreuves des Jeux Paralympiques.





11

Garantir à tous l'accès à l'éducation artistique et culturelle

L'ESSENTIEL

- **Les domaines de l'éducation artistique et culturelle (EAC) sont nombreux et variés**, allant des arts visuels et vivants à l'éducation aux médias, en passant par la culture scientifique ou la mémoire.
- **Ils participent directement aux apprentissages des élèves comme à leur épanouissement.**
- De nombreux partenaires travaillent avec l'éducation nationale pour favoriser l'EAC, **politique prioritaire qui va se renforcer à l'école primaire pour cette année scolaire.**

Dans l'académie



NOUVEAU

RICHESSSES CULTURELLES DU TERRITOIRE : « PARENTS, PROFESSEURS, DEMANDEZ LE PROGRAMME ! »

Notre territoire académique regorge d'un patrimoine historique, mémoriel et artistique d'une rare richesse. Dans l'Aisne, l'Oise et la Somme, depuis le Sud-Est avec Château-Thierry jusqu'au Nord-Ouest avec l'abbaye de Valloires, les sites culturels sont nombreux et, pour certains, méconnus du grand public.

Dans une volonté de **donner à voir ces sites** et faire en sorte que l'ensemble de nos publics - nos professeurs, nos élèves, leurs parents, les personnels d'encadrement etc. - se les approprient encore davantage, l'académie lance dès cette année un **projet de promotion culturelle**.

Baptisé « Demandez le programme », ce projet prendra la forme de **publications régulières sur nos réseaux sociaux et nos communications internes et externes**. Il fera le **lien entre l'offre culturelle existante sur le territoire (près de 100 sites répertoriés) et les programmes scolaires de chaque niveau de classe**.

« Demandez le programme » a pour vocation de devenir un rendez-vous régulier de l'académie avec ses différents publics :

- **avec les parents**, qui cherchent des idées de sorties familiales qui permettraient d'illustrer les apprentissages vus en classe ;
- **avec les professeurs**, qui souhaitent varier de leurs lieux habituels de sortie scolaire pour approfondir une partie de leur programme d'histoire, ou de mathématiques, de sciences, d'arts...
- **avec nos partenaires culturels**, qui pour certains accueillent dans leurs murs des enseignants membres des « services éducatifs » etc.

L'académie a d'ores et déjà signé des **conventions de partenariats avec plusieurs structures culturelles du territoire** : le Château de Chantilly, le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) de Picardie Hauts-de-France, le Musée de Picardie. Notre ambition est de signer cette année de nouveaux partenariats pour favoriser l'accueil des scolaires dans des lieux emblématiques, tout en invitant le plus grand nombre à se saisir des multiples opportunités offertes sur l'ensemble de notre territoire.



LA PART COLLECTIVE DU PASS CULTURE : UN BILAN TRÈS POSITIF

En complément de la part individuelle du pass Culture, distribuée à tous les jeunes dès l'âge de 15 ans par le ministère de la Culture, la part collective a été créée pour toutes les activités d'EAC effectuées en groupe et encadrées par un professeur. Dans chaque établissement, un référent culture est nommé pour accompagner les professeurs.

En fin d'année scolaire 2023-2024, **61 % des établissements de l'académie ont pu réserver au moins une action artistique, culturelle ou scientifique par ce biais.**

Étendue en 2023 aux élèves de 6^e et de 5^e, la **part collective du pass Culture a ainsi permis à 63% des élèves éligibles de bénéficier de l'EAC.**

FOCUS

AU COLLÈGE SAINT-JUST DE SOISSONS

Le collège Saint-Just s'est emparé du pass Culture pour en faire **un levier au service de l'ouverture culturelle, de l'intégration citoyenne et de la réussite de chaque élève.**

Les crédits de la part collective du pass Culture ont financé diverses sorties et rencontres à destination du plus grand nombre et permettant la sensibilisation à des domaines EAC très variés, en lien avec les enseignements et les autres parcours éducatifs. Parmi les actions : une sortie au Château de Compiègne pour découvrir le Musée de la voiture ; une sensibilisation au développement durable et à l'éco-citoyenneté par le biais d'une sortie au cinéma ; la découverte de lieux mémoriels de la Grande Guerre, du patrimoine local à Coucy-le-Château et à la Cité Internationale de la Langue Française de Villers-Cotterets.

FOCUS

AU LYCÉE PROFESSIONNEL ARTHUR RIMBAUD DE RIBÉCOURT-DRESLINCOURT

Situé en milieu rural à Ribécourt-Dreslincourt, le lycée professionnel Arthur Rimbaud, doté d'un internat d'excellence « Résidence Médicis », a mobilisé massivement la part collective du pass Culture.

Cette dernière a ainsi permis aux élèves engagés dans le dispositif « lycéens et apprentis au cinéma » de rencontrer une réalisatrice et de renforcer leur culture cinématographique mais aussi leurs connaissances des métiers du cinéma.

Des visites de lieux culturels, notamment à Charleville-Mézières, sur les traces du poète Arthur Rimbaud, ont également été proposées. Des artistes ou des spectacles abordant les thèmes de l'égalité filles-garçons, de l'ouverture sur le monde contemporain et du harcèlement ont été accueillis au sein du lycée.

Grâce au pass Culture, les élèves ont également exploré le spectacle vivant avec des structures de proximité - le Théâtre du Chevalet de Noyon, l'Espace Jean Legendre de Compiègne - ou plus loin, à Charleville-Mézières, pour assister à des spectacles de marionnettes.

Dans le cadre de l'appel à projet régional « Ma Voix d'Avenir », les élèves de la section Génie industriel bois ont travaillé à la création d'éléments de décor destinés à la mise en scène de l'opéra de Mozart *Così fan tutte*. Pour se familiariser avec l'opéra et avec l'œuvre de Mozart, ils ont visité la salle où seront installés les décors, rencontré le metteur en scène, les artistes lyriques avant d'élaborer les plans... et de se filmer en cours de réalisation.

Partie 2

Des femmes et des hommes qui changent la vie







12 Mieux reconnaître tous les métiers

L'ESSENTIEL

Pour mieux reconnaître tous les métiers de l'éducation nationale, mais aussi pour renforcer leur attractivité, des efforts importants se poursuivent en 2024-2025. Ils concernent aussi bien des réformes statutaires que de nouvelles revalorisations et touchent :

- les enseignants et personnels d'éducation ;
- les personnels administratifs et techniques, sociaux et de santé ;
- les agents nouvellement nommés.

Dans l'académie



LE PACTE MAINTENU ET RENFORCÉ EN 2024-2025

Cette année, les professeurs volontaires pourront, comme l'an passé, bénéficier de parts de Pacte pour accomplir au sein de leur école ou de leur établissement certaines missions complémentaires. Pour 2024-2025, **l'académie s'est ainsi vu remettre par le ministère une dotation qui sera supérieure à la consommation Pacte enregistrée en 2023-2024.**

Pour cette seconde année de mise en œuvre, le ministère a fait le choix de recentrer les missions Pacte sur plusieurs priorités, à commencer par **le remplacement de courte durée.**

Le Pacte au service de la réussite des élèves

DES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES ATTRACTIVES ET MIEUX RÉMUNÉRÉES

- Des missions complémentaires proposées aux enseignants volontaires

- Des missions spécifiques :
 - au 1^{er} degré
 - au collège
 - au lycée général et technologique
 - au lycée professionnel

Priorité donnée au remplacement de courte durée dans le 2^d degré

- Des missions quantifiées en heures ou forfaitaires

- Une rémunération forfaitaire de 1 250 € brut annuels par mission

LES CHIFFRES 2023-2024

3 enseignants sur 10

engagés dans le Pacte

2 408 € annuels brut

de gain moyen par enseignant

55 %

des parts de Pacte mobilisées sur :

- le remplacement de courte durée
- des projets pédagogiques innovants
- le dispositif Devoirs faits

7,6 millions d'heures au bénéfice du système éducatif dont :

- un potentiel de 2 millions pour le remplacement de courte durée
 - 1,8 million pour Devoirs faits
 - 1,2 million pour les Stages de réussite et l'École ouverte
 - 900 000 pour le soutien dans les savoirs fondamentaux

LES OBJECTIFS 2024-2025

- Amplifier la dynamique d'amélioration du remplacement des enseignants dans le 2^d degré en doublant les parts de Pacte qui y sont consacrées.
- Favoriser l'apprentissage des savoirs fondamentaux pour tous les élèves en renforçant les moyens consacrés aux dispositifs de soutien et aux Stages de réussite dans le 1^{er} degré et en maintenant ceux consacrés aux Devoirs faits et à l'École ouverte dans le 2^d degré.
- Recentrer les missions de coordination sur les projets d'innovation pédagogique prioritaires.



13 Renforcer la politique des ressources humaines

L'ESSENTIEL

- Le ministère se dote d'une **stratégie RH pluriannuelle** pour une gestion des ressources humaines plus individualisée et qualitative pour ses usagers comme pour ses agents.
- L'objectif est de **mieux recruter les agents et de mieux les accompagner**, individuellement et tout au long de leur carrière.
- **Chaque académie se dotera d'une nouvelle feuille de route RH**, avec l'objectif d'agir plus en proximité des collectifs de travail et de favoriser la qualité de vie au travail.

Dans l'académie



LA STRATÉGIE MINISTÉRIELLE ET ACADÉMIQUE RH26

La politique de ressources humaines du ministère s'incarne dans la gestion d'un nombre d'agents sans commune mesure avec les autres services publics de la Nation. À son image, l'académie d'Amiens, qui comptabilise plus de 36 000 personnels, se positionne comme le plus gros employeur local du territoire picard.

Elle est aujourd'hui confrontée à des défis inédits en matière d'**attractivité**, mais aussi de **fidélisation de ses agents**.

La direction générale des ressources humaines du ministère, en lien avec les académies, a donc engagé en septembre 2023 un travail d'élaboration d'une stratégie ministérielle des ressources humaines appelée « stratégie RH26 ».

Cette stratégie s'incarne à travers des lignes directrices établies au niveau national et **déclinées à l'échelle de notre académie** dans une nouvelle feuille de route RH, actuellement en cours de production.

Celle-ci prévoit de travailler plus particulièrement plusieurs axes :

- **attirer les talents**, à travers une politique volontariste et dynamique de recrutement ;
- **fidéliser les agents**, en veillant à un meilleur suivi de carrière depuis la signature du contrat jusqu'à la fin de carrière ;
- **améliorer la qualité de vie au travail des agents** en simplifiant les actes administratifs, afin de donner plus de temps aux personnels gestionnaires RH pour gérer les dossiers individuels des agents et les accompagner dans l'évolution de leur carrière.

FOCUS

LA MISSION ACADÉMIQUE DE L'ENCADREMENT (MAE), POUR FAIRE GRANDIR LES TALENTS

La MAE est un vivier RH constitué de personnels repérés par leur supérieur hiérarchique au regard de leurs qualités professionnelles et de leur **potentialité en matière d'évolution de carrière**. Tous les ans, une dizaine de personnels intègrent la MAE et bénéficient à ce titre d'un **accompagnement RH et de formations spécifiques**.

Depuis sa création en 2020, une dizaine d'agents ont ainsi vu leur carrière « boostée », leur permettant d'accéder à des emplois d'encadrement supérieur.





14 Former les professeurs en continu

L'ESSENTIEL

Au-delà de l'impérative nécessité de rénover les processus de recrutement et de formation initiale des enseignants, la formation continue se caractérise par :

- **des formations plus en proximité**, qui touchent davantage de collectifs enseignants ;
- **30 écoles académiques de la formation continue (EAFC)** pour développer des modalités de formation diversifiées afin de s'adapter aux besoins ;
- **un plan national de formation ambitieux et rénové** dans ses modalités pour accompagner la politique du ministère.

Dans l'académie



UNE ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE POUR TOUS NOS PERSONNELS

En complément de l'accompagnement des personnels dans l'**amélioration de leurs pratiques professionnelles et leur évolution de carrière**, la formation des personnels de l'académie, pilotée par l'école académique de la formation continue (EAFC), concentre son action sur **plusieurs axes thématiques parmi lesquels** :

- l'accompagnement du choc des savoirs ;
- la lutte contre le harcèlement ;
- la finalisation du plan laïcité ;
- la poursuite du plan santé mentale des élèves ;
- le lancement du plan « compétences psychosociales, la découverte des métiers au collège » ;
- la formation transition écologique pour les personnels d'encadrement.

TOUJOURS MIEUX FORMÉS

À la rentrée 2024, l'académie d'Amiens accueille plus de 700 professeurs fonctionnaires stagiaires lauréats des concours de recrutement des 1^{er} et 2nd degrés. Ils rejoignent les 26 000 enseignants déjà en poste dans l'académie.

Pour compléter ces ressources humaines, les établissements peuvent s'appuyer sur près de 615 professeurs non-titulaires dont les contrats ont été renouvelés pour cette rentrée 2024, ainsi que sur 50 néo-contractuels.

L'académie d'Amiens s'attache à **offrir à ces nouveaux professeurs contractuels un parcours d'accueil et d'intégration** d'une durée d'au moins 8 jours avant la rentrée : accueil institutionnel, formations sur la didactique, la gestion de classe, le numérique, les valeurs de la République, webinaires thématiques, parcours en ligne. Des formations disciplinaires sont également assurées par les corps d'inspection.

Pour les professeurs contractuels prenant un poste en cours d'année scolaire, en plus du tutorat qui est systématique pour tout nouveau personnel, l'école académique de la formation continue programme chaque mois un **parcours de formation spécifique**.

DES PROFESSEURS CONTRACTUELS



FOCUS

ACCUEILLIR ET FORMER : AMIENS ACCUEILLE 46 NOUVEAUX PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

Cette année, **43 nouveaux personnels de direction et 3 nouveaux inspecteurs** rejoignent les rangs des personnels d'encadrement pédagogique de l'académie pour une année de stage, après avoir réussi avec brio leur admission aux concours nationaux.

Adjointes auprès des chefs d'établissement en collège ou lycée, inspecteurs du 1^{er} ou du 2nd degré, ils ont été **accueillis début juillet par le recteur, les services des ressources humaines et les responsables de leur formation** pour débiter leur programme d'accompagnement. Tout au long de l'année, dans le cadre de leur formation statutaire, ils bénéficieront de modules de formation nationaux et académiques associés à un suivi individualisé et personnalisé.



15 Faire vivre les valeurs de la République

L'ESSENTIEL

- **Former :**
 - plus de 630 000 personnels formés à la laïcité et aux valeurs de la République depuis septembre 2021 ;
 - des formations et des ressources renouvelées pour prévenir et lutter contre le racisme et l'antisémitisme.
- **Protéger :**
 - des dispositions renforcées en matière de procédures disciplinaires, de protection des personnels et d'application de la laïcité ;
 - dans chaque académie, une cellule d'appui pédagogique disponible pour les professeurs.

Dans l'académie



LAÏCITÉ : DES PROFESSEURS FORMÉS ET ACCOMPAGNÉS

Depuis 2018, l'académie a déployé **d'importants moyens pour assurer la formation aux valeurs de la République** de l'ensemble de ses personnels, multipliant ainsi par 4 le nombre de journées de formation dispensées.

Le plan national de formation obligatoire à la laïcité et aux valeurs de la République instauré en 2021 se terminera cette année. Il aura permis dans notre académie de **former tous les personnels des écoles, collèges et lycées** et ce, quel que soit leur statut.

Près de 4 200 personnes ont été formées en 2023-2024.

En 2024-2025, 47 établissements du second degré de l'académie seront concernés tout comme les enseignants des écoles primaires n'ayant pas encore reçu la formation. Les personnels des services administratifs des rectorats et DSDEN (directions des services départementaux de l'Éducation nationale) seront aussi impliqués.

L'effort est aussi poursuivi **en direction des jeunes professeurs de l'académie. Tous les stagiaires ont reçu une formation spécifique tout comme les néo-titulaires ainsi que les professeurs contractuels.**

Au-delà de cette formation, **un suivi est assuré pour toutes les écoles et établissements scolaires qui le demandent** ou pour ceux qui rencontrent des situations d'atteintes aux valeurs de la République (laïcité, racisme, antisémitisme...). Un partenariat est en place depuis plusieurs années avec le mémorial de la Shoah et la fondation pour la mémoire de l'esclavage.

Tout signalement fait l'objet d'une réponse immédiate voire d'un déplacement pour accompagner les équipes. L'académie dispose d'une équipe de formateurs conséquente (30 formateurs : inspecteurs et professeurs des 1^{er} et 2nd degrés, personnels de direction) et d'un IA IPR référent (Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional) sur les questions des valeurs de la République ainsi que de deux professeurs chargés de mission.

L'égalité professionnelle femmes-hommes : un enjeu majeur pour notre académie



La volonté de fédérer les femmes et les hommes aux grands enjeux de l'égalité professionnelle est une **ambition forte portée par tous les acteurs RH de l'académie d'Amiens**.

Déclinée au sein d'un plan pluriannuel d'actions, cette dynamique en faveur de l'égalité professionnelle s'ancre dans les pratiques au quotidien et investit différents champs : **carrière, rémunération, articulation entre vie personnelle et vie professionnelle, lutte contre toute forme de violence**.

Tout au long de l'année, l'académie d'Amiens est engagée pour une réelle culture de l'égalité afin de permettre à chacun de trouver une place à la hauteur de ses aspirations.

LA DOUBLE LABELLISATION ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ



QUAND ?

Depuis juin 2022 et pour une durée de quatre ans

POURQUOI ?

Pour souligner l'engagement et la volonté d'amélioration continue dans le cadre d'une gestion des ressources humaines du XXI^e siècle

Objectifs

- **Mobiliser** l'ensemble de la communauté éducative autour d'actions concrètes et de bonnes pratiques en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité
- **Identifier** les points forts et les actions d'amélioration
- **Engager** les équipes dans les évolutions à conduire pour gagner en attractivité
- **Intégrer** l'égalité et la diversité dans les politiques RH au bénéfice des agentes et des agents, en cohérence avec les politiques publiques de diversité, d'inclusion et de lutte contre les violences portées par le ministère au bénéfice des élèves



16 Moderniser l'administration

L'ESSENTIEL

L'administration du ministère se transforme au service des élèves, des familles et des personnels pour :

- faciliter les démarches administratives ;
- dématérialiser et simplifier les procédures internes ;
- renforcer l'impact de ses politiques ;
- améliorer les conditions de travail.

Cette démarche d'ensemble, dont les premiers résultats sont déjà visibles, accompagne les réformes pédagogiques et renforce le service public de l'éducation nationale.

Dans l'académie



MODERNISER POUR AMÉLIORER LE SERVICE RENDU AUX USAGERS ET AUX PERSONNELS

Depuis 4 ans, le ministère a soutenu 12 académies dans la mise en place d'un **programme d'accompagnement à la transformation**. Amiens fait partie des académies qui vont, à leur tour, bénéficier de ce programme de modernisation avec en ligne de mire : **l'amélioration du service rendu aux usagers et aux personnels**.

Un meilleur service, c'est avant tout des démarches plus claires, plus simples, mieux expliquées ; c'est un accès plus rapide aux informations ou aux personnels de gestion ; ce sont de nouveaux outils, notamment numériques, pour fluidifier la communication entre l'institution et ses différents publics, tant internes qu'externes ; c'est le respect du principe général du « dites-le nous une fois ».

Un premier audit a été réalisé cette année au sein de l'académie, permettant d'identifier les forces et faiblesses des services académiques et départementaux en la matière. **De premiers axes de travail sont d'ores et déjà identifiés pour accroître, progressivement mais sûrement, le niveau de satisfaction de nos usagers.**



CONSEIL NATIONAL DE LA REFOUDATION



LE CNR DANS L'ACADÉMIE

Initié par le président de la République en septembre 2022, le CNR Éducation - Notre école, faisons-la ensemble - se veut avant tout une démarche de consultation visant à **faire émerger, directement depuis le terrain** - les écoles, les collèges et les lycées - **des projets innovants**, puis à les financer.

S'appuyant sur des diagnostics locaux, des analyses identifiant un besoin ou une difficulté, les personnels et l'ensemble de la communauté scolaires réfléchissent collectivement à une solution adaptée. Lorsqu'un projet CNR naît, il fait l'objet d'une analyse par une commission académique.

Depuis son lancement en décembre 2022, **dans l'académie, 285 dossiers ont été validés et ont bénéficié du fonds d'innovation pédagogique**. Le CNR a ainsi permis de financer pour 2 840 000 € de projets innovants sur l'ensemble de notre territoire.



FOCUS CNR

LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE DE BEAUVAIS FÊTE SES 800 ANS

En 2025, 800 élèves aideront la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais à souffler ses 800 bougies. Pour participer à cet anniversaire historique, élèves du premier et second degrés seront unis autour d'une création monumentale de l'artiste Olivier Grossetête, point d'orgue de l'événement. Après avoir exploré avec un regard neuf ce **chef d'œuvre de l'art gothique**, eux aussi auront à cœur, par leurs créations, de mettre en valeur leurs apprentissages et de proposer de merveilleux cadeaux.

FOCUS CNR

À AMIENS - POUR VIVRE LES MATHÉMATIQUES AUTREMENT

Dix écoles de la circonscription d'Amiens Sud-Ouest ont eu la chance de bénéficier de **clubs mathématiques sur le temps périscolaire et en APC** (activités pédagogiques complémentaires). Sept classes ont pu aussi se partager un labo maths. Ainsi, **par le jeu et la manipulation, les élèves ont renforcé leurs compétences**, ont appris différemment à résoudre des problèmes, pour le plaisir de leurs professeurs qui, pour la première fois, ont pu partager ressources et pratiques professionnelles à l'échelle non plus de l'école mais de la circonscription.

FOCUS CNR

À SAINS-RICHAUMONT - UN LABORATOIRE DE FRANÇAIS

Un laboratoire de français : une idée originale développée au collège Quentin-de-la-Tour de Sains-Richaumont pour **renforcer les savoirs orthographiques et lexicaux des élèves**. Toute l'équipe pédagogique s'est ainsi lancée dans la création de jeux de cartes pour **stimuler les apprentissages, créer de la complicité entre pairs** mais aussi entre élèves et professeurs. Apprendre en jouant seul ou à plusieurs n'a dès lors plus été une épreuve !



Partie 3

**Des enjeux qui
définissent l'avenir**





17 Développer les compétences numériques

L'ESSENTIEL

- **L'attestation de sensibilisation au numérique devient obligatoire à la rentrée pour les élèves de 6^e.**
- **Les compétences numériques se développent dans tous les enseignements.**
Le nouveau programme de technologie du cycle 4 porte une ambition inédite pour le numérique.
- **Le développement des compétences numériques des professeurs est encouragé** par la création d'une attestation accessible aux personnels volontaires et par la mise à disposition de communs numériques (Éléa, Capytale, la Forge) pour créer et partager leurs propres ressources.

Dans l'académie



AISNE, TERRITOIRE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF : RETOUR SUR 3 ANS D'EXPÉRIMENTATION

Lancée en 2020, l'expérimentation du TNE (territoire du numérique éducatif) entre dans le cadre de la **stratégie numérique nationale 2023-2027**. Son pilotage a permis un investissement fort dans cet enjeu de développement autour de nombreux partenaires engagés.

Le TNE s'inscrit pleinement dans une volonté affichée de **renforcer la coopération entre les acteurs de l'éducation** autour de projets numériques, **de développer les compétences numériques des élèves, de fournir aux enseignants des ressources**.

Le TNE a permis des **évolutions majeures des équipements et des pratiques** dans les écoles de l'Aisne, donnant la primeur aux tablettes qui

représentent, en 2024, 75% des équipements. De même, quatre écoles sur cinq ont un outil de vidéo projection. Enfin, 94% des écoles sont connectées à un ENT (espace numérique de travail).

Dans les écoles concernées, les résultats des élèves, en français comme en mathématiques, en ont été améliorés.

L'expérimentation TNE s'est achevée le 26 juillet 2024. Cependant, l'accès aux ressources numériques reste possible. Incontestablement, le TNE a engagé de nouvelles pratiques et l'accélération des usages du numérique qui perdurera grâce à la poursuite des coopérations entre les partenaires.



FOCUS CNR

À SAINT-QUENTIN : UN VOL VERS L'AVENIR

Un projet de **certification à la conduite de drones** a permis à une vingtaine d'élèves du lycée professionnel Colard Noël de Saint-Quentin de renforcer leur formation liée aux métiers du bâtiment. À raison de 4 heures par semaine, les élèves ont comptabilisé près de 400 h d'impression et de modélisation 3D, 200 h de pratique de simulateur de vol, d'une quarantaine de missions de vol et ont créé une mini-entreprise. 100 % de réussite ! L'an prochain, la filière hôtellerie sera elle aussi de ce beau voyage.

FOCUS CNR

À CREIL : LA SEMAINE DE LA ROBOTIQUE

La maison des Associations de Creil a réuni en février 24 classes de la maternelle à la troisième, soit environ 400 élèves. Accompagnés par leur professeur et deux élèves polytechniciens, les élèves de tous les niveaux ont travaillé sur la **programmation robotique** pendant six semaines. Remarquablement investis, les élèves ont relevé avec brio des épreuves et des défis devant parents et enseignants. Les thématiques très variées ont rencontré un vif succès auprès des plus petits comme des plus grands !



18 Favoriser l'engagement et transmettre les valeurs de la République

L'ESSENTIEL

- Le nouveau programme d'enseignement moral et civique (EMC) est mis en œuvre à la rentrée 2024 à chaque début de cycle pour les classes de CP, CE2, 5^e et 2^{de}. Au cycle 4, 18 heures de projets d'éducation à la citoyenneté l'enrichissent.
- Pour promouvoir l'engagement citoyen au travers du Service national universel (SNU), le dispositif Classes et lycées engagés (CLE) est reconduit.
- Près de 150 000 jeunes seront engagés en Service civique en 2024-2025.

Dans l'académie



SNU : L'AN DERNIER, 5 500 JEUNES PICARDS ONT FAIT LEUR SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Durant l'année scolaire 2023-2024, 5 474 jeunes volontaires des Hauts-de-France ont choisi de s'engager dans le Service national universel. La mobilité étant infra-régionale, ils ont ainsi pu participer à des **séjours de cohésion organisés en février, mars, avril, mai, juin et juillet** au sein de 24 centres. Au total, ce sont déroulés 46 séjours de cohésion sur les 5 départements composant la région des Hauts-de-France.

À noter, **les inscriptions pour le séjour de cohésion de la Toussaint 2024, qui aura lieu du 21 au 31 octobre, sont ouvertes** depuis début juillet. La région des Hauts-de-France pourra accueillir à nouveau des jeunes du SNU pour l'année 2025.



1 356 ÉLÈVES SOUS LE LABEL CLASSES ET LYCÉES ENGAGÉS (CLE)

Le label «Classes et Lycées Engagés» (CLE) promeut la démocratie scolaire et l'engagement des élèves pour **renforcer la compréhension des valeurs républicaines**. Il vise à développer un sentiment d'appartenance nationale et de **confiance dans les institutions** à travers des projets concrets.

L'an dernier, 48 classes de seconde et de première année de CAP de 25 lycées de notre académie ont participé à des projets s'ancrant dans une des **4 thématiques** suivantes : défense et mémoire, sport, JO et paralympiques, environnement, résilience et prévention des risques, créant une dynamique positive.

Les projets pédagogiques des lycées engagés ont été **articulés avec le Service National Universel (SNU)**. 521 élèves des classes engagées ont participé à des séjours de cohésion entre le mois de mars et le mois de juin, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, dans la Somme (Boves) et l'Aisne (Coucy-le-Château-Auffrique).



Le label CLE a été mis en œuvre grâce à la collaboration entre l'académie, la DRAJES Haut-de-France, les SDJES des trois départements et les acteurs nationaux. Les projets pédagogiques et les séjours de cohésion ont démontré que ce dispositif est un véritable levier pour renforcer l'engagement des jeunes et «faire nation».

Quarante-quatre dossiers CLE 2024-2025 ont été déposés en juin et validés par le Comité académique d'évaluation des dossiers, ce qui correspond à 1 296 élèves.



RÉALISER SON SERVICE CIVIQUE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE : L'AN DERNIER, 751 JEUNES DE 18 À 25 ANS ONT FRANCHI LE PAS

Depuis 2015, les jeunes qui souhaitent effectuer un service civique peuvent signer un contrat avec les structures relevant de l'Éducation nationale. L'an dernier, l'académie a ainsi accueilli un contingent de 751 Services civiques.

Pour l'année scolaire 2024-2025, **790 recrutements sont prévus dans l'académie**, sur des missions qui s'effectuent au sein des établissements scolaires publics (écoles, collèges, lycées) et des centres d'information et d'orientation (CIO). La priorité est donnée à des **missions en faveur des enjeux environnementaux et de la transition écologique** ainsi que dans le cadre de l'héritage des jeux olympiques et paralympiques. Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée moyenne de 8 mois.

Parmi les missions possibles : contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire, contribuer à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire et contre le décrochage scolaire, promouvoir des actions de sensibilisation dans le champ de la santé, contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap.

FOCUS



**ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS**

33 ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Depuis janvier 2024, l'académie d'Amiens compte 33 collèges et lycées labellisés Égalité filles-garçons. Ce label a pour objectif de **rendre plus visibles les actions menées dans les établissements en matière d'éducation contre les représentations stéréotypées, de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de choix d'orientation favorisant la mixité.**

[Voir la liste en annexe 4.](#)



19 Rapprocher l'École du monde du travail

L'ESSENTIEL

- **Des élèves mieux informés sur le monde professionnel** avec la découverte des métiers au collège et un stage d'observation obligatoire pour tous les élèves de 2^{de} générale et technologique.
- **Des projets concrets pour associer l'entreprise** à la préparation des compétences des filières d'avenir à l'échelle d'un territoire.
- **Des enseignants formés en entreprise** pour mieux transmettre les compétences.

Dans l'académie



LES STAGES DE SECONDE RECONDUITS EN 2025

Depuis l'an dernier, tous les élèves de seconde des voies générale et technologique ont pour obligation d'effectuer un stage de deux semaines. Il s'agit d'une **séquence d'observation en milieu professionnel** qui leur permet d'approfondir leur découverte des métiers et d'**affiner leurs choix d'orientation**.

Dans notre académie, 15 300 lycéens de seconde étaient concernés. Ils ont pu effectuer leur stage en entreprise **dans des secteurs d'activités divers** : banque, immobilier, BTP, restauration, commerce ou encore artisanat. De nombreux élèves ont aussi fait le choix de réaliser leur stage dans des écoles, collèges, lycées ou CIO, et d'ainsi découvrir les coulisses des métiers de l'éducation.

NOUVEAU DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE

La **découverte des métiers de la 5^e à la 3^e** a pour ambition de renforcer les compétences à s'orienter des élèves et de **les accompagner dans la construction de parcours ambitieux** et choisis en faisant le lien avec le monde économique et professionnel.

Le dispositif, intégré à l'emploi du temps des élèves de la 5^e à la 3^e, vise à ouvrir les horizons des collégiens et à dépasser les représentations. Il fait **lien entre l'école et l'entreprise** en développant chez les élèves la connaissance des secteurs d'activité et en leur permettant de **découvrir des métiers en contexte et en situation**.





20 Se mobiliser pour la transition écologique

L'ESSENTIEL

L'École du futur est une école plus engagée dans la protection de l'environnement et la transition écologique. Ses priorités pour l'année 2024-2025 sont :

- **renforcer l'accompagnement des éco-délégués ;**
- **poursuivre le déploiement de la labellisation E3D** (école ou établissement en démarche globale de développement durable) ;
- **favoriser le développement des aires éducatives** (marines, terrestres, fluviales) ;
- **mettre l'accent sur les dispositifs d'éducation à la mer**, dans le cadre de l'Année de la mer.

Dans l'académie



ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : 526 ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS

L'académie porte et accompagne près de **526 labellisations sur l'ensemble de son territoire**, dont 53 de niveau 3 :

- dans le premier degré, ce label concerne 19% des écoles ;
- dans le second degré, 64% des établissements (collèges et lycées) sont aujourd'hui labellisés E3D (école/établissement en démarche de développement durable).



UN TRAVAIL DE RÉSEAU : 14 TERRITOIRES LABELLISÉS E3D

Les projets valorisant les démarches de développement durable peuvent aussi être **travaillés en réseau** ou impliquer plusieurs structures scolaires appartenant à un même territoire : on parle alors d'un **Territoire éducatif E3D**.

Il existe alors 2 niveaux de labellisation : le niveau 1 correspond à un territoire sensibilisé et qui met en place quelques actions ponctuelles au développement durable ; le niveau 2 correspond à un territoire engagé dans le développement durable qui mène des actions et des projets concertés en tenant compte de la progressivité des apprentissages.



34 AIRES ÉDUCATIVES (MARINES, FLUVIALES ET TERRESTRES)

L'une des 20 mesures du ministère de l'Éducation nationale pour la transition écologique à l'école est le **développement des aires éducatives marines, terrestres et fluviales**. Les aires éducatives sont de petits espaces naturels gérés de manière participative par les élèves, encadrés par leurs enseignants et un organisme compétent en éducation à l'environnement. Chaque classe et enseignant mène un projet pédagogique tout au long de l'année scolaire.

Depuis la rentrée dernière, l'académie d'Amiens compte sur son territoire **34 aires éducatives** :

- 11 structures scolaires engagées dans les aires Marines éducatives (AME), comme dans la Somme à Cayeux-sur-mer ou à Nouvion avec le collège Jacques Prévert ;
- 23 structures scolaires dans les Aires Terrestres éducatives (ATE), comme à Miannay (80), à Sissonne (02) avec le collège Froëhlicher ou à Hirson avec le collège Georges Cobast ;
- Dans les 23 ATE, certaines sont aussi des aires éducatives fluviales, comme à Rivery (biodiversité dans les hortillonnages) ou à Poix-de-Picardie.

LES ÉCO-DÉLÉGUÉS : DES ACTEURS MAJEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Premiers **acteurs du développement durable en milieu scolaire**, les éco-délégués sont élus par les élèves dans chaque classe de collège et de lycée à chaque rentrée scolaire. Ils jouent un **rôle essentiel de sensibilisation et de mobilisation** auprès de la communauté éducative afin de faire des écoles, collèges et lycées des espaces plus favorables à la biodiversité et davantage engagés dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Des assises des éco-délégués sont organisées chaque année dans l'académie, notamment à Amiens et à Compiègne. Le Forum des jeunes engagés pour le développement durable (FORJEDD) est proposé aux établissements scolaires à distance pour permettre la participation de tous. Cette année, 210 éco-délégués (de 13 établissements différents : 9 collèges et 4 lycées) ont suivi cet évènement.

FOCUS CNR

À AMIENS - PERMACULTURE CONNECTÉE

Au lycée Édouard Branly à Amiens, même la permaculture se veut connectée ! Pour **sensibiliser les élèves au mieux manger et bouger**, l'idée d'une serre connectée, autonome en eau et en énergie, a germé. Cinquante élèves ont ainsi participé à ce projet innovant pour concevoir la serre, la construire à partir de bouteilles en plastique, la reconstruire en la consolidant après des intempéries, communiquer et valoriser. L'an prochain, ils relèveront le défi de la connecter et d'**optimiser la croissance des plantes grâce à l'intelligence artificielle**.



21 Encourager la mobilité européenne et internationale

L'ESSENTIEL

- La France est le premier pays d'envoi en mobilité dans le cadre du programme Erasmus+.
- 48 % des établissements français disposent d'au moins un partenariat scolaire actif avec un établissement étranger.
- Les lycéens des voies générale et technologique peuvent obtenir une **mention mobilité européenne et internationale sur leur diplôme du baccalauréat**.
- En septembre, le site **Découvrir le monde !** (www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr) permet de mieux s'informer sur les opportunités de mobilité.

Dans l'académie



Erasmus+

VIVRE UNE EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER GRÂCE A ERASMUS+

Dans l'académie, 32 établissements bénéficient de fonds Erasmus+ et envoient chaque année en mobilité des élèves ou des personnels. Tous les ans, **plusieurs centaines de participants vivent ainsi une expérience à l'étranger** : suivre des cours dans un collège en Espagne ou dans un lycée en Italie, faire un stage dans une entreprise en Allemagne ou en Pologne, échanger avec des collègues sur les pratiques pédagogiques en Finlande et aux Pays-Bas. Les expériences sont nombreuses et adaptées aux besoins des participants.

Pour 2024-2025, l'Agence Erasmus+ a accordé **1 500 000 € aux établissements scolaires de l'académie d'Amiens** pour des mobilités d'élèves en collèges et en lycées et **1 400 000 € pour les stages internationaux des apprenants de la formation professionnelle**.

DES PARTENARIATS TISSÉS À L'INTERNATIONAL POUR FAVORISER LES ÉCHANGES

L'académie a tissé des liens historiques avec la Thuringe (Allemagne), le comté de Durham (Royaume-Uni), l'Oklahoma (États-Unis), l'Autriche (Haute-Autriche), l'AREF du Drâa Tafilalet (Maroc), la Galice, l'Andalousie (Espagne) et le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (Québec - Canada).

D'autres partenariats sont en cours de renouvellement ou de négociation, comme avec la province du Frioul Vénétie en Italie, la Saxe en Allemagne ou la région d'Aragon en Espagne.

[Voir la carte ci-contre.](#)



**CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE
MARGERITE-BOURGEOYS**
Québec - Canada

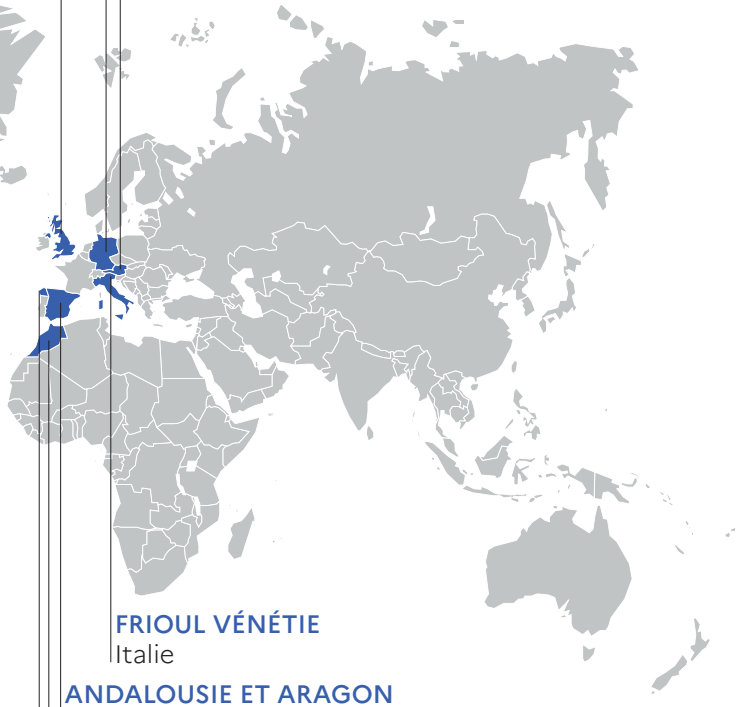


OKLAHOMA
États-Unis

COMTÉ DE DURHAM
Royaume-Uni

THURINGE ET SAXE
Allemagne

AUTRICHE
Haute-Autriche



FRIIOL VÉNÉTIE
Italie

ANDALOUSIE ET ARAGON
Espagne

AREF DU DRÂA TAFILALET
Maroc

GALICE

FOCUS

ÉCOLES FRANCO-QUÉBÉCOISES : DÉVELOPPER L'ÉCHANGE CULTUREL

Le sommet de la francophonie est un temps fort de l'année 2024 qui se déroulera au sein de la cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts. Ce sommet accueillera des chefs d'État les 4 et 5 octobre prochains.

Un appel à projet, lancé en décembre 2023, visait à soutenir des projets valorisables dans ce contexte de célébration de la francophonie : sept dossiers ont été déposés, tous labellisés « Sommet de la francophonie » et cinq ont obtenu un financement (de 1 650 à 5 000 euros).

Cinq projets ont été déposés par les écoles franco-québécoises, témoignant d'un réel dynamisme culturel de ces écoles à visée internationale. Cette démarche confirme l'impact de la coopération éducative, du partage et de l'enrichissement mutuels qui se nourrissent de projets communs entre les communautés éducatives partenaires.

Par ailleurs, un lycée de Soissons, engagé dans un partenariat avec un collège québécois, a présenté un dossier à visée musicale, qui a obtenu une subvention.



ANNEXE 1

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Arts plastiques (CHAAP) :



- collège Josquin-des-près - Beaufort (dominante sérigraphie)
- collège Jean Racine - Château-Thierry (dominante corps)



- collège Alfred Manessier - Flixecourt (dominante numérique)
- collège Saint-Pierre - Abbeville (dominante paysage)
- collège Guy Mareschal - Amiens (dominante bande-dessinée)

Musique (CHAM) :



- collège Jean-Moulin - Saint-Quentin (CHAM vocale),
- écoles Aubry et Desjardins - Saint-Quentin (CHAM vocale),
- collège Lamartine - Soissons (CHAM vocale et instrumentale),
- école Saint-Crépin - Soissons (CHAM vocale et instrumentale),
- collège François 1^{er} à Villers-Cotterêts (CHAM vocale et instrumentale),
- collège Les Frères le Nain - Laon (CHAM vocale et instrumentale),
- école élémentaire d'application Louise Macault - Laon (CHAM vocale et instrumentale),



- école élémentaire Le Vieux Lavoir - Auneuil (CHAM vocale),
- école élémentaire Jacques Prévert - Beauvais (CHAM vocale),
- école élémentaire Jean Moulin - Beauvais (CHAM vocale),
- école élémentaire Henri Villette - Crevecoeur-le-Grand (CHAM vocale),
- école Victor Hugo - Creil (CHAM vocale),
- école Marcel Philippe, - Creil (CHAM vocale),
- école Robida Albert - Compiègne (CHAM vocale),
- collège Jules-Michelet - Creil (CHAM vocale),
- collège Gaëtan-Denain - Compiègne (CHAM vocale),



- collège Millevoye - Abbeville (CHAM vocale et instrumentale),
- école Dany-Pruvost - Abbeville (CHAM vocale),
- collège Amiral-Lejeune - Amiens (CHAM vocale et instrumentale),
- école Faubourg de Beauvais - Amiens (CHAM vocale et instrumentale)

Théâtre (CHAT) :



- collège Jean-Mermoz - Laon,
- collège Montaigne - Saint-Quentin,
- collège Saint-Just - Soissons,



- collège Jean-Baptiste Pellerin - Beauvais (ouverture à la rentrée)



- collège Jean-Marc Laurent - Amiens (classe à parcours théâtre)

Cirque (CHAAC) :

- collège Charles-Fauqueux - Beauvais

Cinéma (CHAC) :

- collège Pierre-et-Marie-Curie - Albert (ouverture à la rentrée)




Danse (CHAD) :

- collège Amiral-Lejeune - Amiens



ANNEXE 2

ÉCOLES D'IMMERSION 1^{ER} DEGRÉ

DÉPARTEMENT	APPELLATION	COMMUNE
 AISNE	École primaire d'application Delaunay Kergomard	Laon
	École primaire Ferdinand Buisson	Saint-Quentin
	École primaire Ernest Lavisse	Saint-Quentin
	École maternelle Charles Clément - Champ Roland	Hirson
	École primaire Boué	Boué
	École élémentaire Bois Blanchard	Château-Thierry
	École primaire d'application Du Centre	Soissons
 OISE	École élémentaire Jean Rostand	Beauvais
	École élémentaire d'application Albert et Marine Launay	Beauvais
	École maternelle d'application Albert et Marine Launay	Beauvais
	École élémentaire Jacques Prevert	Beauvais
	École maternelle Albert Camus	Beauvais
	École éElémentaire Albert Camus	Beauvais
	École primaire Jean-Francois Lanfranchi	Beauvais
	École primaire du Peuplier	Berneuil-en-Bray
	École primaire	Chamant
	École élémentaire Cézanne	Chantilly
	École élémentaire René Descartes	Creil
École élémentaire Publique Albert Camus	Maignelay-Montigny	
École élémentaire Gabriel Bourgeois	Maignelay-Montigny	
 SOMME	École élémentaire Sagebien	Amiens
	École élémentaire Chemin Des Hayettes	Amiens
	École primaire Bapaume	Amiens
	École primaire La Chapelette	Péronne
	École primaire Jean De La Fontaine	Candas
	École primaire Les Arondes	Talmas



ANNEXE 3

DISPOSITIFS TND (troubles du neuro-développement)

10 UEMA (unités d'enseignement maternelle autisme) :



AISNE

- Saint-Quentin
- Laon
- Soissons
- Hirson



OISE

- Beauvais
- Compiègne
- Pont-Sainte-Maxence



SOMME

- Amiens,
- Chaulnes
- Abbeville

7 UEEA (unités d'enseignement élémentaire autisme) :



AISNE

- Saint-Quentin



OISE

- Beauvais
- Compiègne (ouverture rentrée 2024)
- Pont-Sainte-Maxence



SOMME

- Amiens
- Abbeville
- Roye (ouverture rentrée 2024)

3 DAR (dispositifs d'autorégulation) :



AISNE

- Belleu



OISE

- Breuil-le-Vert (ouverture rentrée 2024)






SOMME

- Amiens



ANNEXE 4

ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS ÉGALITÉ FILLE-GARÇON

DÉPARTEMENT	ÉTABLISSEMENTS	VILLE	ANNÉE DE LABELLISATION	NIVEAU
 AISNE	Espace scolaire Condorcet	Saint-Quentin	2023	1
	Collège Georges Cobast	Hirson	2023	1
	Collège Montaigne	Saint-Quentin	2024	1
	Lycée Paul Claudel	Laon	2024	1
	Collège Camille Desmoulins	Guise	2024	1
	Collège Paul Éluard	Gauchy	2024	1
	Collège Pierre Sellier	La Capelle	2024	1
	Collège Joliot-Curie	Tergnier	2024	2
	Collège Jean Mermoz	Belleu	2023	3
 OISE	Collège Abel Didelet	Estrées-St-Denis	2023	1
	Collège René Cassin	Brenouille	2023	1
	Collège Anatole France	Montataire	2023	1
	Lycée Félix Faure	Beauvais	2023	1
	Collège Simone Veil	Cauffry	2024	1
	Lycée des métiers Roberval	Breuil-le-Vert	2024	1
	Collège Pierre Mendès France	Méru	2024	1
	LP Les Jacobins	Beauvais	2024	1
	LP Arthur Rimbaud	Ribécourt-Dreslincourt	2023	2
	Collège George Sand	Beauvais	2023	2
	Cité scolaire	Noyon	2023	2
	Collège Albéric Magnard	Senlis	2023	2
	Lycée Marie Curie	Nogent-sur-Oise	2023	2
	Collège de la Vallée du Matz	Ressons-sur-Matz	2023	2
	Lycée Jeanne Hachette	Beauvais	2024	2
Lycée Jean Monnet	Crépy-en-Valois	2024	2	
 SOMME	LP de l'Acheuléen	Amiens	2023	1
	Lycée de l'Authie	Doullens	2023	1
	Lycée Louis Thuillier	Amiens	2024	1
	Collège Guy Mareschal	Amiens	2024	1
	Collège Arthur Rimbaud	Amiens	2023	2
	Lycée La Hotoie	Amiens	2023	2
Lycée Madeleine Michelis	Amiens	2023	2	



ANNEXE 5

14 TERRITOIRES LABELLISÉS E3D



AISNE

- cité scolaire Joliot Curie - Hirson
- secteur scolaire - Saint-Gobain
- lycées publics - Chauny
- ESC Condorcet - Saint-Quentin



OISE

- compiégnois



SOMME

- collège Saint-Vincent et école Sainte-Thérèse - Montdidier
- cité scolaire Boucher de Perthes - Abbeville
- cité scolaire du Marquenterre - Rue
- Beaucamps-le-Vieux
- Ham
- Marquenterre
- Établissement Saint-Martin - Amiens
- Cité éducative Amiens Nord
- Doullens



ANNEXE 6

ÉCOLES FRANCO-QUÉBÉCOISES

L'académie compte **6 écoles franco-québécoises** issues d'un partenariat entre l'académie d'Amiens et le centre de services scolaires Marguerite Bourgeoys au Québec :



AISNE

- école élémentaire Léo-Lagrange - Villers-Cotterêts (France)
& école au Trésor-du-Boisé à Saint-Laurent (Québec)
- école primaire Eugène Corrette - Saint-Quentin (France)
& école Katimavik à Saint-Laurent (Québec)
- école Delaunay-Kergomard - Laon (France)
& école Sainte-Catherine Labouré - Montréal (Québec)
- école primaire du Centre - Soissons (France)
& école Laurentides - Saint-Laurent (Québec)



OISE

- école Albert Camus - Creil (France)
& école Notre Dame de la Garde - Verdun à Montréal (Québec)



SOMME

- école Jules Verne - Ham (France)
& école alternative Nouvelle Querbe - Montréal (Québec)

Conférence de presse

Rentrée scolaire 2024

Vendredi 30 août 2024

ac-amiens.fr #rentree2024



© Photo de couverture : Bruno Fert - MENJ - Direction de la communication - Académie d'Amiens - 09-09-2024

→ Contact presse :

Direction de la communication

Marie BOUGAIN - 06 86 31 87 37 - marie.bougain@ac-amiens.fr

Guénola RIVIÈRE - 06 82 52 83 89 - guenola.riviere@ac-amiens.fr